



Les migrants

Lettre 122 aux cercles de silence

Janvier 2026

En cette période de l'année naissante, est-il décent d'adresser des souhaits à des humains qui sont dans la rue, transis dans le froid, sur les trottoirs ou sous les ponts, quand, après avoir distribué des tentes, on rentre chez soi, bien au chaud, ou au moins bien couvert et enveloppé dans une couette ou sous des couvertures ?

Que faut-il souhaiter aux migrants et à ceux qui les accompagnent ?

Peut-on leur souhaiter de trouver chaque jour un lieu pour dormir à l'abris ? Voire une famille pour les accueillir ?

Peut-on leur souhaiter de trouver un endroit pour se laver ?

Peut-on leur souhaiter de manger et boire chaque jours ?

Peut-on leur souhaiter de trouver un pays ,pour terminer leur longue marche vers l'espoir, où ils seraient considérés comme des personnes, avec leur dignité, et le respect qui est dû à toute personne.

Peut-on leur souhaiter d'obtenir des papiers leur permettant de vivre en famille ? de travailler ? de trouver une embauche ? Encore mieux : un travail qui corresponde à celui qu'ils exerçaient avant d'entamer leur périple ?

A tout ceux qui les aident, je souhaite de garder courage devant l'ampleur des vies détruites, à tout âge, par des circulaires administratives.

A tout ceux qui les aident, je souhaite qu'ils continuent dans leur tâches et vivent le bonheur de voir de nouvelles personnes leur apporter leur aide.

Pour chacun d'entre nous qui quittons le désastre
Sachant d'où nous venons, Sans savoir où l'on va
Peut-être vers la paix, ou la joie d'être un Homme :
Quelles sont les conditions, pour vraiment être un homme ?

*Si tu peux supporter d'entendre tes paroles
Travesties par des gueux pour exciter des sots,
Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles
Sans mentir toi-même d'un mot ;...*

*Si tu peux être fort sans cesser d'être tendre,
Et, te sentant hai, sans hair à ton tour,...*

*Si tu peux conserver ton courage et ta tête
Quand tous les autres les perdront,...*

Tu seras un homme, mon fils.

Poème de Rudyard Kipling. (<https://lesvoixdelapoesie.ca/lire/poemes/tu-seras-un-homme-mon-fils>)

Bonne lecture, Michel Girard

Table des matières

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIVE	3
Nantes	3
Toulouse	4
Cercles de silence	5
FRANCE	6
Le Grand froid et les migrants	7
Le Conseil d'État rejette la demande des ONG d'annuler l'accord migratoire franco-britannique	8
Réaction au sujet du regard porté sur les immigrés en France	9
Nuit de Noël, côté migrants	11
Bagnolet	15
Bayonne	15
Calais	16
Grenoble	17
Jacques-de-la-Lande	17
Lille	17
Lyon	18
Mayotte	19
Metz	20
Mulhouse	20
Nord	21
Ouistreham	22
Paris	22
Rennes	23
Rouen	24
Tulle	25
MANCHE	25
MEDITERRANEE	26
« Valeurs, Droit international : vers un match nul États-Unis – Europe ? »	26
UNION EUROPÉENNE	30
Allemagne	32
Belgique	33
Espagne	34
Grèce	36
Italie	41

EUROPE	43
Balkans.....	44
Kosovo	44
Royaume-Uni	45
AFRIQUE	48
Burundi.....	48
Gambie	48
Libye	49
Mauritanie	50
République Démocratique du Congo	50
Sénégal	51
Tunisie.....	51
ASIE.....	52
Inde.....	52
AMERIQUE.....	53
Québec.....	53
Salvador.....	54
USA.....	54
TEMOIGNAGE	57

CENTRES DE RETENTION

ADMINISTRATIVE

NANTES

La consultation publique se termine pour le projet de CRA

Lancée le 1er décembre 2025, la consultation publique sur le projet de centre de rétention administrative (CRA) de Nantes se termine ce lundi 5 janvier 2026 à 17 h. La plateforme internet dédiée a reçu 697 contributions, en grande partie négatives. Une grande majorité des contributions sont anonymes : *Criminaliser et enfermer les personnes étrangères ne sera un projet acceptable. D'autres voies sont possibles, stoppons les idées inhumaines telle que celle-ci. Je suis contre les centres de rétention administrative et l'enfermement d'êtres humains sans motif autre que celui d'être né dans un autre pays. Cela ne relève pas d'un prétendu État de droit démocratique.* D'autres émanent d'associations, à l'exemple de l'association des riverains et amis de la Beaujoire (ARALB) : *L'artificialisation du « Bois-Dormant » peut-elle contribuer à l'intérêt général ? Réponse : non , écrit-elle avant d'émettre un avis défavorable sur le projet de création d'un centre de rétention (CRA) à Nantes.*

TOULOUSE

Témoignages des prisonniers du centre de rétention de Toulouse

Les prisonniers du CRA de Toulouse, en grève de la faim, nous ont contacté pour témoigner de leur condition d'enfermement et de leur lutte. La question des repas est récurrente dans tous les CRA, les personnes sont affamées. Cette maltraitance fait partie d'un système de torture avec de nombreuses violences exercées par l'administration et la police aux frontières à l'encontre des personnes étrangères.

« On est dans le centre de rétention administratif de Toulouse. On fait grève de la faim dans le secteur B et C, pour la liberté et à cause des repas. On mange un repas par jour, on mange un bout de pain et une compote, les plats puent, c'est immangeable. Un humain peut pas manger ça. On a dit aux policiers on mange pas jusqu'à qu'ils trouvent une solution.

On n'a pas de droit, ya pas de loi pour nous. On a besoin de la voix, personne nous entend, personne n'est avec nous. Quand tu parles avec la police, ils disent « si vous mangez pas, mon chien il aime bien ça », ils nous prennent pour des chiens. Ils disent vous pouvez rester 15 jours sans manger, ça changera rien.

Le secteur C refuse les repas aussi, on a vu les flics en train de frapper quelqu'un, ils l'ont emmené au mitard.

On est arrivé à bout, c'est une maltraitance, ils nous travaillent sur la tête, c'est une politique. On arrive pas à manger, à penser bien, on n'a pas de téléphone, ça nous fait sortir de la société. Les policiers ont dit d'aller parler à la Cimade, c'est férié y'a personne et nous on galère ici. J'essaie de contrôler les nerfs, y'a des gens ici qui prennent des trucs, ils sont nerveux. On n'est pas des criminels. On est là pour des problèmes administratifs.

Moi ça fait 8 ans que je vais à la préfecture pour déposer mon dossier. C'est la France qui nous laisse pas régulariser nos papiers. J'ai des fiches de paie, des diplômes, je paye des impôts, j'ai travaillé partout.

Et ici ils te parlent comme à une merde. On patiente, on patiente après c'est la limite. Les policiers nous ont ramené des policiers arabes pour parler avec nous, pour nous consoler. Ils nous disent « mangez du pain ». Soit vous êtes avec nous soit non, comment tu dis mange du pain ? Ils ont dit « oui c'est vrai, personne peut manger ça, la situation ici est difficile ». Mêmes les prisonniers qui viennent de sortir de prison, ils disent je préfère rester 3 mois en prison qu'ici. ça veut dire qu'on est pire que des criminels, les blédards sans papiers.

On a un problème avec la graille ça sert à rien de casser les trucs, si on casse la télé, on sera sans rien après. On va se parler entre nous, on va être solidaires. Les flics nous menacent, ils ont dit si vous faites du bordel, ça va se passer mal. Ils vont faire quoi ? ils vont nous tuer ? Y'a pas besoin de nous menacer. Déjà vous m'avez éloigné de ma femme et mon fils, vas-y mets moi une balle dans la tête, dis-moi on tue les arabes et ça y est. La

peur je la connais pas, j'ai traversé la mer, et la plupart on est comme ça ici, c'est pas la peine de nous menacer, on connaît pas la peur. »

<https://toulouseanticra.noblogs.org/>

CERCLES DE SILENCE

Une aide pour répondre à ceux qui demandent ce à quoi sert une cercle de silence

À Utopia 56, nous pensons qu'aide humanitaire et militantisme sont indissociables. Nous tentons d'aider à notre échelle les personnes exilées et à la rue, mais surtout, nous luttons avec elles, pour leurs droits fondamentaux.

Pour porter cela, nous pensons qu'on ne peut pas secourir sans interroger ce qui rend le secours nécessaire, ni militer sans se confronter à la réalité des personnes qui vivent l'injustice au quotidien. Dénoncer les injustices, tout en aidant concrètement pour les atténuer, est la voie que nous avons choisie pour ne pas laisser les personnes seules face à leurs urgences. Tenir ensemble ces deux dimensions n'a donc rien d'un compromis : c'est une cohérence politique.

Secourir, accueillir, accompagner, c'est déjà prendre parti : pour la dignité, pour l'égalité, contre les politiques et les pratiques qui créent la souffrance que l'on constate.

Assumer la dimension politique de ce que l'on voit sur le terrain, c'est dire clairement : si l'on agit, c'est parce que des droits sont violés, parce que la violence institutionnelle se répète, parce que trop souvent la dignité devient conditionnelle. Pour une association comme la nôtre, être lanceur d'alerte et militer, c'est ce qui permet d'empêcher que l'aide ne devienne un palliatif silencieux des défaillances des politiques publiques. C'est pour cette raison que nous ne souhaitons, ni ne recevons, aucun argent de l'État; pour garantir cette indépendance, cette liberté de parole et d'action.

Nous ne pouvons endosser ce rôle d'aide d'urgence qu'à condition de lancer l'alerte dans le même temps. Alors nous dénonçons ce qui pousse et oblige à agir, afin de ne pas accepter cette délégation tacite de responsabilités dans laquelle l'Etat trouve son intérêt. Aider, dénoncer, contre-attaquer : ces trois gestes forment une seule et même ligne d'action.

Et au cœur de cette action, Utopia 56 s'efforce de laisser au centre, les personnes qu'elle rencontre et qui sont victimes des illégalités commises par l'Etat. Ce sont les récits de leurs souffrances, leurs expériences, leurs colères qui permettent de comprendre la structure des injustices. Ce sont elles qui construisent les revendications, qui montrent où ça bloque, où ça blesse, où ça écrase.

Les enfermer dans le rôle de victimes passives ou de personnes simplement "dans le besoin" reviendrait à les réduire à ce qu'elles subissent. On se doit de dénoncer la violence des frontières, du racisme, des contrôles, de la rue, des démarches administratives, mais sans jamais nier la dignité, la force et la puissance de celles et ceux qui y font face quotidiennement. Permettre qu'elles puissent retrouver cette place là – un endroit d'honneur et d'autonomie – est une exigence fondamentale.

Mais comment s'organiser, penser une stratégie collective, quand

l'urgence est de trouver un toit ou de quoi manger ? La précarité et l'angoisse étouffent toute capacité d'engagement. L'aide d'urgence et humanitaire n'est donc pas accessoire : elle est une condition politique et préalable essentielle pour permettre aux personnes concernées de devenir actrices de leur propre vie, de leur lutte et rendre cette mobilisation possible.

Pour autant, en aidant, on ne doit pas ignorer la position dominante que l'on occupe de fait. Dans tout acte de solidarité, il existe un biais : il y a quelqu'un qui donne, quelqu'un qui reçoit. On ne peut pas l'effacer, mais on peut en avoir conscience, en mesurer les effets, et faire tout ce qui est possible pour ne pas recréer, à l'intérieur de nos propres espaces, les violences structurelles que la société impose déjà. C'est un travail constant, une vigilance nécessaire. Le reconnaître, c'est déjà commencer à le désamorcer.

Dans cet aller-retour permanent entre action et compréhension, entre soin et dénonciation, entre réalité et revendication, se construit une association réellement juste, utile et fidèle à ce qu'elle prétend défendre. C'est ce vers quoi, à Utopia 56, nous essayons de tendre autant que possible. Car au final, le militantisme protège l'humanitaire de la résignation, l'humanitaire protège le militantisme de l'abstraction.

<https://2k2yu.r.ag.d.sendibm3.com/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieb85JRTuiII66L/punJ2dQpuFU3>

FRANCE

Loi immigration : « des conséquences graves au-delà des personnes étrangères »

Plus de 400 collectifs, syndicats, partis politiques et organisations associatives, appellent à manifester dimanche 21 janvier 2026 pour le retrait total de la loi immigration, votée le 19 décembre 2025. Cette marche est destinée à montrer qu'un grand nombre de Français veulent faire honneur aux valeurs républicaines et trouver des solutions dignes. L'accueil des étrangers ne nous fait pas peur et nous avons conscience que cet accueil doit s'organiser. Nous demandons au président de la République de ne pas promulguer la loi.

À travers cette loi, le regard porté sur les personnes en précarité nous inquiète. Le *principe d'universalité de l'accès aux prestations*, qui est au cœur de notre système de protection sociale et qui permet d'éviter à des membres de la société, peu importe leur situation professionnelle, de basculer dans la pauvreté. C'est ce principe d'universalité qui fonde le socle de notre pacte social et qui nous permet un bien-être collectif.

En restreignant l'accès aux aides sociales aux personnes étrangères en situation régulière sans emploi justifiant d'une résidence de cinq ans en France, au lieu de quelques mois actuellement, ou à celles prouvant une affiliation professionnelle de 30 mois minimum, on va priver des individus de la possibilité de s'insérer durablement sur le territoire dans une période de leur vie où ils ont justement besoin de cette aide. On sait que les premières années de vie en France, les personnes étrangères démarrent de rien, sans appui familial. Donc, pour ne pas commencer une nouvelle vie dans la précarité, c'est particulièrement important de pouvoir accéder aux APL car les loyers sont chers et pour les parents de percevoir des prestations familiales.

Avec cette loi, des personnes vont se retrouver en difficulté pour payer leur loyer, régler leurs factures ou nourrir leurs enfants. Précariser davantage des personnes

étrangères en situation régulière et des personnes sans papiers c'est fragiliser l'ensemble de la société.

Par ailleurs, il y a le risque que notre système de protection sociale continue à être détricoté. En effet, si le principe d'universalité est remis en cause pour les personnes étrangères, d'autres populations pourraient à l'avenir se trouver exclues de notre système de protection sociale.

Cette loi porte atteinte au droit à vivre en famille, alors même que nous avons signé des traités internationaux reconnaissant ce droit. Avec cette loi, les personnes étrangères et les Français mariés à des personnes étrangères vont devoir attendre plus longtemps pour faire venir leur famille en France. Les conditions de ressources et d'hébergement demandées sont aussi durcies. Quel message envoie-t-on ? Que si on est une personne pauvre on n'a pas le droit de se marier avec qui on veut ? Que l'État français a son mot à dire sur le choix de vie familiale des personnes ?

À travers cette loi, il y a un regard porté sur les personnes en précarité qui nous inquiète. Au Secours Catholique, on rappelle que les personnes en précarité ont toute leur place dans notre société. Et, d'ailleurs, la bonne santé de notre société se mesure à la place qu'on leur laisse et à l'attention qu'on leur porte. L'enjeu reste d'ouvrir des espaces de dialogue et d'écoute au sujet de l'accueil des personnes étrangères.

Quoiqu'il se passe, il y aura un après douloureux. Si le conseil constitutionnel valide l'ensemble des dispositions, il y aura des conséquences au-delà des personnes étrangères. Des patrons vont avoir du mal à recruter, des particuliers employeurs vont voir la personne qui travaille pour eux encore plus galérer. Cette loi va rajouter de la confusion et de la complexification pour les administrations, les structures qui accompagnent, les employeurs et les personnes étrangères elles-mêmes.

L'enjeu reste de réussir à faire entendre un autre discours sur l'immigration et à ouvrir des espaces de dialogue et d'écoute sur cette question. C'est pourquoi nous appelons toujours à la tenue d'un débat serein pour porter un regard apaisé sur le sujet de l'accueil des personnes étrangères. Une convention citoyenne nous semble être un cadre intéressant qui permet de dépassionner le sujet.

<https://www.secours-catholique.org/m-informer/nos-positions/loi-immigration-il-y-aura-des-consequences-graves-au-dela-des-personnes>

LE GRAND FROID ET LES MIGRANTS

Avec la vague de froid qui s'est abattue sur toute la France, les températures négatives se sont installées avec des ressentis proches des -10°C, notamment dans la capitale. Au moins quatre personnes sont mortes de la rue depuis noël.

Si certaines préfectures ont débloqué en dernière minute des dispositifs de "plan grand froid", d'autres ont bien trop tardé à agir. À Paris par exemple, il aura fallu attendre ce 28 décembre, près de cinq jours, pour qu'il soit finalement activé. En attendant, aucun changement, aucun geste particulier pour protéger les milliers de personnes qui survivent dehors.

Partout les dispositifs restent sous-dimensionnés : quelque 560 places ouvertes à Paris, 160 à Dunkerque, un peu plus à Calais, et seulement 30 places pour personnes isolées à Lille – dans des villes où des milliers de personnes survivent à la rue.

Pourtant, la plupart des préfectures annonçaient des dispositifs spécifiques pour répondre “à toutes les demandes”. Seuls des gymnases ouverts uniquement de nuit sont proposés, avec un système d’inscription complexe, ne permettant pas une protection inconditionnelle. Pour essayer de compléter, les accueils de jour (souvent gérés par des associations) étendent leurs horaires, et les maraudes se multiplient.

Ces plans grand froid sous-dimensionnés, mal organisés et tardifs, n’auraient même pas lieu d’être si l’État respectait à l’année la loi sur l’hébergement d’urgence inconditionnel. En effet, si ces dispositifs restent indispensables pour protéger des centaines de personnes des risques liés au froid, ils sont bien trop liés à la pression associative, politique et médiatique.

Partout, les mineurs non accompagnés en recours restent exclus de ces dispositifs. En effet, même s’ils ne sont pas reconnus par les départements, ils se déclarent comme mineurs et sont donc refusés des dispositifs pour adultes (*le fameux "Ni-, Ni-", ni mineur, ni majeur*). Pour elles et eux aucune solution, alors qu’ils font partie des plus vulnérables.

À Lille, la mobilisation citoyenne permet d’héberger 70 jeunes, mais ce vendredi, au moins 15 se retrouvaient sans solution. À Lyon, les 250 jeunes du campement des Chartreux ont passé Noël dehors sous la neige, avant qu’un gymnase spécifique soit ouvert le 31 au soir, suite à la mobilisation des soutiens. À Tours, 70 jeunes sont hébergés grâce à Utopia 56, dans des lieux collectifs ou chez des hébergeurs solidaires, sans quoi ils se retrouveraient eux aussi à la rue. À Paris et ailleurs, des centaines de jeunes doivent se débrouiller dehors.

Les plans grand froid restent indispensables, en tant que dernier rempart pour ne pas sombrer dans l’inhumanité de l’inaction, mais cette politique du thermomètre doit cesser. Des dispositifs ouverts dans l’urgence et mal pensés ne permettent pas une protection pour toutes et tous ni un bon accompagnement. Les places ouvertes dans le plan grand froid ne sont pas amenées à être pérennisées : elles seront fermées dans quelques jours, au prochain redoux, et les personnes retourneront à la rue.

<https://2k2yu.r.a.d.sendibm1.com/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieb85JRTuiII66L/knGGzyRh0ZLt>

LE CONSEIL D’ÉTAT REJETTE LA DEMANDE DES ONG D’ANNULER L’ACCORD MIGRATOIRE FRANCO-BRITANNIQUE

L’accord d’échange de migrants, dit « un pour un », conclu entre la France et le Royaume-Uni le 6 août 2025 reste en vigueur. Le Conseil d’État a rejeté mardi 30 décembre 2025 la demande d’annuler le traité. Il avait été saisi en octobre par 16 ONG qui estimaient qu’avant d’être publié par le gouvernement, l’accord aurait dû être soumis à la ratification du Parlement. Par l’intermédiaire de leur avocat, elles avaient critiqué le fait “*qu'il n'y ait pas eu de débat démocratique*” sur son contenu.

Or, le Conseil d’État a jugé que cet accord, “*qui ne diffère pas des lois en vigueur, ni n’intervient dans une matière réservée par la Constitution (...) n’avait pas à être approuvé par le Parlement*”. Les juges ont estimé que les “*stipulations*” de l’accord “*se bornent à permettre l’entrée en France d’étrangers, sans régir les conditions d’exercice de leurs droits ou libertés de valeur constitutionnelle, notamment le droit à une vie familiale normale ou le droit de demander l’asile*”. “*Les règles d’entrée des étrangers en France ne relèvent pas, par elles-mêmes, de la compétence du législateur*” telle que définie par la

Constitution. En second lieu, les associations avaient argué que l'accord contreviendrait à diverses règles de niveau constitutionnel ainsi qu'à d'autres engagements internationaux de la France. Sur ce point, le Conseil d'État a estimé qu'il "*ne lui appartient de se prononcer, au contentieux, ni sur la conformité des traités ou accords à la Constitution, ni sur la conformité d'un traité ou d'un accord à d'autres engagements internationaux*". "Pour ces raisons, le Conseil d'État rejette la demande d'annulation du décret du 11 août 2025", conclut-il.

Plus de 41 000 traversées

Pour rappel, l'accord prévoit le renvoi en France de migrants arrivés à bord de "small boats" (petites embarcations) au Royaume-Uni, en échange de l'accueil par ce pays de migrants se trouvant en France, sur le principe du "un pour un".

Depuis sa mise en place, il est vivement critiqué par les associations françaises et britanniques, qui dénoncent un "marchandage migratoire". Pour Stella Bosc, responsable communication de l'Auberge des Migrants, cet accord transforme "le droit d'asile en loterie". "Le fait de traverser en 'small boat' est considéré comme un acte quasi criminel". "Pour nous, derrière cet accord, il y a une déshumanisation qui est très alarmante. On est dans une logique quasiment de troc, dont la matière est l'humain. C'est une vie contre une autre".

Avec ce traité, le gouvernement britannique, sous pression de l'extrême droite pour réduire l'immigration irrégulière, espérait décourager les tentatives de traversées illégales de la Manche depuis la France. Mais après près d'un mois sans aucune traversée entre mi-novembre et mi-décembre, en raison, le Home Office britannique a enregistré plus de 2 000 arrivées de migrants par "small boats" fin décembre 2025, pour un total de plus de 41 000 sur l'année.

Ces chiffres restent pour l'instant en-deçà de ceux enregistrés en 2022 (45 774 arrivées), année record, mais dépassent le total de l'année 2024, qui s'élevait à 36 816.

REACTION AU SUJET DU REGARD PORTE SUR LES IMMIGRES EN FRANCE

Une femme du Maine-et-Loire

« Nous, Français, vivons dans un pays démocratique, où l'on peut voter sans contraintes pour nos dirigeants, manifester dans les rues librement sans être abattus, nos journalistes ne sont pas emprisonnés ou interdits de communiquer sur notre quotidien, les femmes ont le droit de marcher dans les rues, parler, sans se couvrir les cheveux, nous avons obtenu le « mariage pour tous », notre système de santé permet de soigner tout le monde, nos rues et nos maisons ne sont pas bombardées, etc. Bref, même s'il reste encore beaucoup d'inégalités, nous vivons dans un pays plutôt libre. Et, évidemment, nous n'avons pas à fuir de chez nous pour rester en vie, pouvoir manger tous les jours et élever nos enfants décemment.

« Mettons-nous dans la peau de ces gens »

Mais imaginons que, par un beau matin, on se réveille sous le bruit assourdissant d'explosions, que nos proches soient arrachés à leur foyer, pour leurs idées, pour aller croupir dans des geôles, que l'on soit obligé de laisser nos enfants errer dans ce qu'il reste des rues à la recherche de nourriture... Imaginons que nous nous retrouvions

tout d'un coup dans un pays en guerre, ou sous le joug de milices, et donc de « l'autre côté de la barrière ».

Mettons-nous maintenant dans la peau de ces populations. Notre premier instinct serait de s'enfuir pour ne pas vivre l'enfer de l'envahisseur ou du dictateur... Et sur les routes de l'exil, on connaîtrait les prix exorbitants des passeurs et le mépris des habitants qui ne voudraient pas de nous, parce qu'ils ont « **déjà leurs pauvres** »... Dans notre malheur et notre désespoir, nous aurions beau dire qu'on n'a rien demandé, que l'on aurait préféré rester chez nous à vivre paisiblement dans notre beau pays sans avoir à faire subir tout ça à nos enfants... Mais voilà, en plus de nos souvenirs de guerre et de morts laissés derrière nous, nous serions rejetés par des habitants hostiles...

« Ils auraient préféré être avec les leurs »

Voilà pourquoi j'imagine le ressenti de ces gens qui ont été obligés de frapper à la porte d'autres pays, ces « migrants » qui viennent chez nous pour essayer d'oublier l'enfer et essayer de vivre dans la paix. Alors en cette période de Noël, où l'on essaie de se montrer « solidaires », montrons un peu d'empathie pour ces familles, qui ne représentent pour la France que 11,3 %, soit 7,7 millions de notre population totale. Ce sont donc loin d'être des envahisseurs.

Pensons à ces personnes en cette fin d'année, eux qui auraient sûrement préféré être avec les leurs dans leur pays d'origine. Arrêtons de leur lancer notre fiel et notre mépris, et de penser qu'ils sont responsables de leur sort. Encore une fois, réfléchissons bien, nous qui avons pour l'instant la chance d'être du « bon côté de la barrière ».

<https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/immigration-imaginons-qu'en-matin-on-se-reveille-sous-le-bruit-assourdissant-d-explosions-79631e16-e49f-11f0-a9bd-152366d1babb>

« Immigration : la lucidité contre l'idéologie »

« Perdre une élection sur une vérité ou la gagner sur un mensonge : l'immigration est l'exemple type de ces débats où l'on ne veut pas poser ses lunettes idéologiques pour regarder la réalité.

Et cette réalité, à l'opposé des discours populistes, nous dit que la France, bien loin d'être le pays d'accueil le plus attractif au sein de l'OCDE, a besoin des étrangers. Depuis 2017, l'Hexagone a perdu 800 000 naissances et la chute s'accélère. Impossible de compter sur l'Europe, elle aussi en déclin démographique, l'Italie et l'Allemagne surtout. Moins d'habitants, de bras, d'élèves, de consommateurs, de cotisants... : la démographie étant par nature prévisible, on sait que fermer les frontières rendrait la récession inéluctable. Et, avec elle, l'effondrement de notre système social par répartition.

Les étrangers cotisent. D'ailleurs, plus qu'ils ne perçoivent d'aides. Sans eux, nos fragiles comptes sociaux sont menacés : rien que pour maintenir le rapport actuel, déjà défavorable, entre le nombre d'actifs et d'inactifs, il faudra en trouver 300 000 par an.

Les employeurs sont les premiers à le dire : il y a des centaines de milliers de postes non pourvus dans l'hôtellerie, la restauration, le BTP, le social, l'agriculture, l'industrie. Certains, qui ont besoin de recruter, doivent licencier des étrangers compétents, pour éviter de se mettre dans l'illégalité. D'autres refusent des clients, réduisant leur chiffre d'affaires.

D'un côté, on a des immigrés qui, en très grande majorité, veulent gagner leur vie et ne pas dépendre d'allocations de misère ; de l'autre, l'État, qui se prive de rentrées fiscales et sociales, et d'un surcroît de croissance, alors qu'il cherche partout des milliards.

Ubuesque. Des expulsions brutales, tardives, souvent inapplicables, des années de démarches et d'oisiveté subie, une liste incohérente de métiers en tension autorisés à recruter, des tests-couperet de français : on ne saurait mieux faire pour créer de la marginalité et de la délinquance, faussement associées à la couleur de peau.

Intégrer, intégrer, intégrer

On rencontre peu de cadres ou d'ingénieurs indiens ou africains devant les tribunaux. En revanche, on y voit beaucoup d'exclus, d'ailleurs ou d'ici. Car ce n'est pas l'origine, faut-il le marteler, qui prédispose à la délinquance, mais le chômage, le mal-logement, la famille éparpillée, la clandestinité, la perte de dignité.

« *La France ne peut pas héberger toute la misère du monde.* » Évidemment. Comme Michel Rocard il y a 35 ans, personne de sérieux ne veut ouvrir grandes les vannes. Mais, ajoutait-il, « *la part qu'elle en a* (de pauvreté), *elle prend la responsabilité de la traiter le mieux possible.* » Manière de dire qu'il faut être très strict sur les critères d'accueil, et investir dans l'intégration : raccourcissement drastique des procédures, connaissance de la langue et du pays, formation, accompagnement social par des professionnels et des bénévoles. Par son refus d'intégrer, par sa tentation comptable et coupable de tailler dans le social, l'État se tire des balles dans le pied. Prosaïquement, nous avons besoin de l'immigration, sous certaines conditions à redéfinir, sans naïveté.

Philosophiquement aussi. Était-il plus défendable pour nous Européens, jadis, d'aller coloniser ces peuples, que pour eux, aujourd'hui, de fuir la misère et la mort ? Accepterions-nous d'être traités avec autant d'indignité s'il nous fallait, un jour, demander l'asile pour fuir une dictature ? « *Nous sommes tous des migrants* », disait le Pape François, en 2016, à Lesbos. Lui avait compris que refuser l'autre par calcul politique, c'est enterrer la civilisation. »

<https://www.ouest-france.fr/reflexion/point-de-vue-immigration-la-lucidite-contre-lideologie-f8edfad0-4930-11f0-9d37-5ecd6f11d520>

NUIT DE NOËL, COTE MIGRANTS

La nuit passée n'était évidemment pas une nuit comme les autres, et peu importe d'où l'on vient, tout le monde le comprend. Que l'on soit d'ici ou d'ailleurs, les injustices s'exacerbent, la solitude aussi. C'est précisément pour cette raison qu'il est indispensable de rester là, présents.

Près de 200 personnes sans abri, dont la moitié d'enfants, ont passé la nuit auprès d'hébergeurs solidaires et dans nos espaces d'accueil collectifs de Tours et de Paris. Partout, des bénévoles sont restés mobilisés, parfois toute la nuit, pour aller à la rencontre de celles et ceux qui continuent de survivre à la rue, mais aussi pour aider à organiser des repas plus festifs et distribuer les cadeaux confectionnés par nos équipes et partenaires.

Dans le Nord, les vagues étaient trop hautes pour permettre les traversées ; les près de 2000 personnes bloquées à cette frontière ont passé la nuit dehors alors que le vent soufflait et que les températures ressenties atteignaient les -12°C. Comme chaque année, de Dunkerque à Calais, une vingtaine de bénévoles ont fait le choix de passer ces quelques jours sur place, souvent loin de chez elles, de chez eux pour assurer les maraudes quotidiennes et répondre à la ligne téléphonique d'urgence. Une présence remarquable et indispensable. Merci.

Cette nuit, comme les précédentes et celles à venir, le froid est venu s'ajouter

aux violences du quotidien. Des températures négatives se sont installées presque partout en France et risquent de se maintenir dans les prochains jours. La réponse des institutions est bien insuffisante, malgré les alertes. Des plans grand froids ont été activés par certaines préfectures, quelques gymnases ont été ouverts et des maraudes ajoutées, mais le dispositif est complètement sous dimensionné. Une réalité à laquelle nous devons collectivement faire face, sans jamais rester immobiles.

Si en cette période de fêtes, il nous paraît essentiel de s'accorder le droit d'être heureux, joyeux, nous continuerons de nous battre pour celles et ceux qui sont privés de ce droit.

https://2k2yu.r.ah.d.sendibm5.com/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/v-eFImIA_mHj

Baisse de 42% des régularisations depuis la mise en application de la circulaire Retailleau

Entre janvier et septembre 2025, 11 012 titres de séjour ont été délivrés à des étrangers au titre de l'admission exceptionnelle au séjour (AES), contre 19 001 sur la même période de 2024. Soit une baisse de 42%.

Durant cette période, les préfectures ont ainsi délivré 2 653 titres de séjour AES "économiques", contre 10 961 sur l'ensemble de 2024 (-54%), et 3 923 titres "vie privée et familiale", contre 20 085 sur l'ensemble de 2024 (-58%). Les titres délivrés à d'anciens mineurs non accompagnés ont été les seuls à augmenter (+12%), passant de 3 081 à 3 454, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur.

"D'une manière globale, en 2024, si la part des titres en primo-délivrance délivrés en France au titre de l'AES représentait 10,9% des titres délivrés par les préfectures, elle ne représente plus que 6,5% des titres en primo-délivrance en 2025", précise le ministère de l'intérieur.

En janvier 2025, le ministre de l'Intérieur d'alors, transmet aux préfets une nouvelle circulaire « de fermeté » qui durcit les règles d'obtention à titre exceptionnel des cartes de séjour des étrangers en situation irrégulière, les fameuses AES. Exit la circulaire Valls, qui faisait office de référence. *"Cette nouvelle circulaire rappelle que la régularisation n'est pas un droit. Passer par ce dispositif doit rester exceptionnel"*, avait à l'époque déclaré le ministre.

La nouvelle circulaire rappelle en effet le caractère exceptionnel de l'AES. Il faut désormais *"au moins sept ans"* de présence en France pour un étranger qui demande une AES, contre cinq ou trois ans dans certains cas auparavant. Pour être régularisées, les personnes doivent aussi avancer une preuve de leur maîtrise du français au niveau A2 - qui est celui demandé en langue vivante au collège. Enfin, en cas de refus de la demande de régularisation, la préfecture devra *"systématiquement"* délivrer une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) à l'étranger sans-papiers concerné. Ce nouveau texte, qui régit donc la régularisation des travailleurs étrangers, est jugée *"très contraignant"* par les sans-papiers et les associations. Beaucoup s'inquiètent notamment de l'augmentation du temps de présence en France requis, qui va les précariser davantage.

"J'ai appris qu'il fallait rester sept ans en France avant de demander une régularisation. Comment tu fais pour vivre pendant sept années sans papiers ? Moi, je travaille sous alias [avec le nom d'une personne en règle], parce mon employeur ne veut pas embaucher de sans-papiers. Je suis bloquée... Je n'ai pas de fiches de paie, je n'ai pas de preuves de mon travail à présenter en préfecture. Je ne peux donc pas déposer un dossier

de régularisation", expliquait une Ivoirienne en France depuis plus de 10 ans.

La délivrance d'une OQTF en cas de refus de l'administration de délivrer un titre de séjour représente également une source d'angoisses. *"Attendre sept ans pour, au final, avoir peut-être un refus, et recevoir une OQTF... Franchement ce n'est pas sérieux... Maintenant les gens vont être terrifiés de sortir travailler, d'aller en préfecture"*, estimait un Sénégalais, en France depuis sept ans. *"La conséquence, c'est que de moins en moins de personnes vont aller en préfecture, il y aura moins de demandes de régularisation, les gens auront trop peur d'être expulsés"*.

Dans sa nouvelle feuille de route, l'ancien locataire de la place Beauvau demandait aux préfets de favoriser la délivrance de titres de séjour aux travailleurs sans-papiers dans les métiers en tension plutôt que la régularisation au motif de leur vie personnelle et familiale. Mais il semble que cette demande n'a pas eu d'effets concrets, au regard des chiffres fournis par le ministère de l'Intérieur. Seuls 666 titres de séjour ont été octroyés au motif des "*métiers en tension*" au cours des neuf premiers mois de l'année.

Une nouvelle liste des métiers en tension a été publiée en mai dans le cadre de la loi immigration de 2024 – l'ancienne datait de 2021. Syndicats, patronat et associations attendaient depuis plusieurs mois cette liste, espérant qu'elle permette de simplifier les régularisations. Mais ce texte n'a pas convaincu les acteurs du secteur. S'il reconnaissait de "*bonnes choses*", comme la présence des aides à domicile et ménagères en Ile-de-France ajoutée sur la nouvelle liste, le secrétaire général de l'union locale de la CGT à Bobigny (Seine-Saint-Denis) regrettait toutefois *"l'absence de pans entiers de l'économie où se trouvent une grande majorité de travailleurs sans-papiers"*. En Ile-de-France par exemple, *"le gros-œuvre du bâtiment, une grosse partie de la restauration, la logistique ou les déchets"* ne sont pas dans la liste. En Ile-de-France, on estime que les étrangers sans-papiers représentent 40 à 60% des travailleurs dans les secteurs de l'aide à domicile, du bâtiment, de l'hôtellerie restauration ou encore du nettoyage.

À quoi ressemble l'examen civique que devront passer les étrangers voulant s'installer en France ?

À partir du 1er janvier prochain, les étrangers non-européens devront répondre à 40 questions à choix multiples pour obtenir une carte de séjour, de résident ou la naturalisation.

Qui était Jean de La Fontaine ? Qui réside au palais de l'Élysée ? Quelles sont les couleurs du drapeau français ? Quels fleuves coulent en France ? Pour combien de temps sont élus les sénateurs ? Autant de questions auxquelles les étrangers majeurs souhaitant s'installer durablement en France devront savoir répondre à partir de janvier prochain. L'arrêté publié *in extremis* en octobre avant le départ de l'ex-ministre de l'Intérieur a défini les contours de cet examen civique que devront réussir les étrangers demandant pour la première fois une carte de séjour pluriannuelle ou de résident ainsi que ceux candidats à la naturalisation (en plus de l'entretien en préfecture qui reste en vigueur, même s'il ne portera plus sur les connaissances).

Ce test, qui viendra sanctionner une formation civique de quatre jours - gratuite et obligatoire -, a été introduit par la dernière loi immigration promulguée en janvier 2024 dans le cadre du "*Contrat d'intégration républicaine*"(CIR) conclu par tout étranger non-européen en situation régulière en France, lequel prévoit également un examen de langue.

D'une durée de 45 minutes, l'épreuve élaborée par le ministère de l'intérieur se

déroulera sur tablette ou ordinateur dans des centres d'examen agréés chargés d'en fixer le tarif. Les premières sessions ouvertes affichent un tarif de 70 à 80 euros.

Au programme de cet examen civique : 40 questions à choix multiples - avec une bonne réponse sur quatre - au travers de cinq thématiques : *"principes et valeurs de la République"* (devise, laïcité), *"droits et devoir de la vie en France"*, *"système institutionnel et politique"* (droit de vote, fondements de l'Union européenne), *"histoire, géographie et culture"* et *"vie de la société française"* (accès aux soins, droit du travail).

80 % de bonnes réponses - soit 32 sur 40 - seront exigées pour valider le test qui devient donc un prérequis incontournable pour obtenir un titre longue durée, sans limite du nombre de tentatives. Différents niveaux de difficultés sont prévus en fonction du titre de séjour demandé et du niveau de langue requis pour chacun d'eux. « *L'attestation de réussite à l'examen n'a pas de durée de validité* » et « *n'est pas nécessaire pour le renouvellement d'une carte de séjour pluriannuelle ou d'une carte de résident précédemment obtenue* », précise le ministère de l'Intérieur.

Selon une source proche du dossier, la première version du test a « *été corsée par le cabinet de l'ex-ministre de l'Intérieur avant son départ* », au grand dam des associations de défense des migrants qui craignent « *un fort* » taux d'échec. « *Pour comprendre les questions dans le domaine politique, il faudra un bon niveau de français écrit, et savoir manier des concepts* », pointe la chargée de l'apprentissage du français pour le Secours catholique. « *On demande aux étrangers d'avoir un niveau supérieur aux Français : il existe une portion de Français illettrés et un nombre non négligeable qui ne sont pas allés à l'université* », souligne-t-elle, alors que le niveau de langue B2 exigé pour la naturalisation est aussi celui-demandé pour rentrer à la fac.

Sur le site officiel, la Direction générale des étrangers en France (DGEF), chargée de décliner le contenu du test civique, a mis à disposition des fiches pour réviser. On y lit ainsi que la Constitution du 4 octobre 1958 est composée d'un préambule et de 108 articles, que la France compte 81 eurodéputés ou encore que la fête nationale correspond à l'entrée des Parisiens dans la prison de la Bastille qui marque le début de la Révolution française.

« *C'est assez déconnecté du terrain et de ce qui nous fait sentir citoyen. On ne prend pas en compte par exemple l'engagement dans des associations qu'elles soient de parents d'élèves ou autres* ». Dans l'impossibilité de renouveler plus de trois fois une carte de séjour temporaire, les candidats à un titre pluriannuel qui étaient jusque-là en situation régulière pourraient se retrouver sans-papier, s'inquiètent les associations.

<https://www.dna.fr/societe/2025/12/17/a-quoi-ressemble-l-examen-civique-que-devront-passer-les-etrangers-voulant-s-installer-en-france>

Migrants, ces travailleurs invisibilisés

Le 18 décembre 2025, journée internationale des migrants, **plus de 400** associations et organisations se mobilisent en France pour faire entendre la voix de ces migrants à travers la campagne **"Sans nous, si on s'arrête, tout s'arrête!"**, alors que lois et expulsions se durcissent.

<https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20251218-france-migrants-les-travailleurs-invisibilis%C3%A9s>

BAGNOLET

Le soir du réveillon, une bénévole était présente dans notre lieu d'hébergement d'urgence à Bagnolet, où plus d'une centaine de personnes ont passé la nuit. Lorsque les familles sont arrivées vers 20h30, le buffet était installé, on avait accroché des ballons et mis de la musique : on était prêts à les recevoir et on les attendait. La première demi-heure, les visages étaient fermés et les familles n'ont pas réagi aux décorations, elles ne sont pas allées voir le buffet. Je me suis dit que ça allait être un flop, qu'on avait été trop naïfs et même insultants de penser qu'on allait pouvoir faire quelque chose de joyeux.

Finalement, elles avaient besoin de prendre quinze minutes pour s'asseoir dans leur lit, enlever leurs affaires et se remettre du froid glacial dans lequel elles ont dû rester plusieurs heures. Après ces quinze minutes, tous sont venus vers le buffet, les enfants ont rempli leurs poches de chocolat et les parents se sont assis autour des tables. Les tables n'étaient pas disposées de la même façon que d'habitude, où on retrouve régulièrement les mêmes personnes assises ensemble au même endroit. Ce soir-là, les dispositions ont pu changer, j'ai pu entendre des personnes se présenter, se demander « tu viens d'où ? », « et tes enfants, tu les as eus à quel âge ? », et se raconter leurs galères de maman à la rue : les poussettes, les cartables, les devoirs... Certaines familles ont aussi pu nous dire qu'on était bien gentils avec nos chips mais qu'elles auraient préféré un plat chaud comme du poulet ou des pommes de terre. On a rigolé ensemble en se disant qu'on faisait avec les moyens du bord. Quant aux enfants, aucun d'eux ne parlait de Noël, ils jouaient comme à leur habitude tous ensemble, aux jeux qu'on mettait à disposition : cerceau, coloriage, Lego, figurines... C'est comme si les parents n'en avaient pas fait un sujet, pour pas qu'ils soient déçus ou jaloux. Quand le moment des cadeaux est arrivé, que j'ai annoncé « on a des cadeaux pour vous, on va faire la queue ici et le Père Noël va arriver », enfants, mères et pères se sont levés avec des airs d'étonnement, genre « Utopia 56 a de quoi nous faire des cadeaux ?! »

Les enfants ont été incroyablement sages, ont fait la queue comme rarement, les petits comme les grands. On avait eu peur que les cadeaux, qui étaient différents pour chaque enfant, et qu'on avait triés vaguement en tranches d'âge, créent des conflits. Au final, pas du tout ! J'ai vu quelques enfants s'échanger leurs cadeaux assez simplement. Les mères aussi étaient contentes de leur box de soins. Une mère m'a dit « c'est la première fois qu'on me fait un cadeau depuis que je suis arrivée en France ! ».

Peu après le moment des cadeaux, j'ai pu parler avec une jeune maman, qui me disait qu'elle ne savait même pas que c'était le réveillon aujourd'hui. Qu'elle ne comptait plus les jours, ni les dates et que tout ce qu'elle savait, c'est qu'il faisait froid, très froid. Les pères aussi étaient contents, plus discrets mais quelques-uns d'entre eux ont pu venir me remercier, notamment un qui m'a dit que ça aidait à « sa dignité de papa ». La soirée a tardé, les enfants jouaient avec leurs cadeaux : Uno, petites voitures, feutres et carnets... les parents et les femmes seules ont continué à discuter au coin des tables. Mais la fatigue finit par tomber assez vite et le lendemain c'était encore une journée à affronter, dans le froid, et aucune fête de Noël ne pouvait leur faire oublier ça.

<https://2k2yu.r.ag.d.sendibm3.com/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/zuGTXNrfa3uk>

BAYONNE

"Rappeler que le parcours migratoire est hyper éprouvant" : à Bayonne, un réveillon au bénéfice des personnes exilées

L'association altermondialiste basque Bizi ! remet le couvert pour son réveillon

solidaire mercredi 31 décembre 2025, au Patxondo de Bayonne. Concerts, dégustation de pintxos, pêche aux canards... tous les bénéfices seront reversés à trois autres associations venant en aide aux personnes exilées. Un après-midi festif et l'occasion de marteler un message politique jusqu'au dernier jour de l'année 2025. Pour la sixième année consécutive, l'association altermondialiste Bizi organise un réveillon solidaire mercredi 31 décembre. Ouverts à tous, concerts, buvette, restauration et animations se tiendront cette année de 12 h à 20 h dans le Petit-Bayonne. L'entièreté des bénéfices sera reversée à trois autres associations, engagées dans l'accueil et l'accompagnement des personnes exilées au Pays basque : "Bestearekin", "Etorkinekin-Diakité" et "Une école, un toit, des papiers".

Quelques messages qui seront lisibles mercredi sur les murs du Patxondo : *"Alors que le Rassemblement national affirme que l'immigration a un coût pour la France, ça n'est pas le cas, puisque l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) montre que les personnes migrantes travaillent, cotisent. Elles contribuent davantage que ce qu'elles ne coûtent."* Un moment convivial oui, mais *"l'objectif, c'est aussi de rappeler que le parcours migratoire, c'est hyper dur, hyper éprouvant. On ne quitte pas tout, son pays, sa langue, sa culture, ses amis comme ça. Et arrivé en France, il y a encore tout un parcours administratif, etc."* Depuis 2021, Bizi ! décompte neuf personnes décédées en tentant de traverser la frontière entre Irun et Hendaye depuis 2021.

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/rappeler-que-le-parcours-migratoire-est-hyper-eprouvant-a-bayonne-un-reveillon-au-benefice-des-personnes-exilees-3287203>

CALAIS

Un migrant est mort d'hypothermie le dernier jour de l'année 2025

Un homme sans papiers a été retrouvé mort le 31 décembre 2025 dans les rues de Calais. Selon l'association Salam, qui a annoncé le décès dès le lendemain, il s'agit d'une *"personne qui survivait à la rue depuis de longues années à Calais"*. La victime était originaire d'un peuple nomade du Sahara. Il vivait dehors depuis son arrivée en France en 2023, où il avait demandé l'asile. *"Cette personne, connue des habitants et des bénévoles, arpentait depuis de longues années les rues de Calais, nourrissant l'espoir constant de pouvoir traverser le détroit"*.

Vendredi 2 janvier 2026, le parquet de Boulogne-sur-Mer a confirmé ces informations : *"Un homme sans domicile fixe a été découvert en hypothermie mais conscient. Il a été emmené à l'hôpital et a fait un arrêt cardiaque dont il est décédé"*. *"Un examen de corps a eu lieu et une autopsie ordonnée compte tenu du jeune âge de la victime"*, et le parquet, indique qu'une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes de la mort.

"Sa mort rappelle une nouvelle fois la vulnérabilité extrême dans laquelle vivent de nombreuses personnes exilées, exposées aux intempéries et au manque de protection", déplorent les associations.

La veille de ce décès, le 30 décembre, l'Auberge des migrants avait interpellé la préfecture des Hauts-de-France sur la situation à Calais. *"Les personnes à la rue souffrent de froid, ont des engelures, des crevasses, le 115 est plein et les personnes se font toujours expulser [des campements informels], les couvertures et tentes confisquées"*, avait écrit l'association. *"Nous demandons aux autorités à tous les niveaux de mettre fin par tous les moyens aux situations de rue. Ouverture de gymnases, réquisition de logements vides, ouvertures de place d'hébergements d'urgence, la fin des expulsions coûteuses et inhumaine. Des solutions existent!"*.

Ces derniers jours, les associations ont été nombreuses à se plaindre de la prise en charge par l'État des personnes, notamment migrantes, vivant à la rue. Car malgré l'activation du plan Grand froid dans plusieurs régions, de nombreux exilés ont passé des nuits dehors, sous des températures négatives (voir la rubrique « Paris » ci-dessous).

GRENOBLE

Au conseil métropolitain, les migrants, l'urgence à agir

Il y a eu, en préambule de la séance convoquée vendredi 19 décembre 2025, le récit de Mohamed Fofana, porte-parole de ces 150 hommes, femmes et enfants mis à l'abri depuis le 19 novembre 2025 au siège de la Métropole – en attendant mieux – expulsés d'un squat de la place des Géants à Grenoble. Des hommes, femmes et enfants – dont ces livreurs à vélo connus de tous – proies faciles de marchands de sommeil et autres...

<https://www.ledauphine.com/politique/2025/12/19/isere-metropole-de-grenoble-au-conseil-metropolitain-les-migrants-l-urgence-a-agir-et-le-debat-nauseabond>

JACQUES-DE-LA-LANDE

Près de Rennes, un jeune Afghan développe son entreprise de peinture. En novembre 2024, il lançait IH Déco peinture. Grâce aux bouches à oreilles et malgré la crise du bâtiment, le jeune homme, originaire d'Afghanistan et installé à Saint-Jacques-de-la-Lande, continue de développer son activité.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-jacques-de-la-lande-35136/le-travail-ma-permis-detre-admis-pres-de-rennes-ce-jeune-afghan-developpe-son-entreprise-de-peinture-2a9ae350-d99a-11f0-969b-bcece4701d54>

LILLE

Une file d'attente devant la préfecture à Lille pour symboliser les difficultés dans les démarches de titres de séjour

Une file d'attente symbolique s'est formée jeudi midi 18 décembre 2025, journée internationale des personnes migrantes, sous les fenêtres de la préfecture à Lille. Répondant à l'appel de plusieurs associations, environ 300 personnes se sont rassemblées pour dénoncer les délais particulièrement longs de traitement des dossiers de titre de séjour, que ce soit pour les premières demandes ou pour de simples renouvellements, et pour réclamer un véritable accès aux services de la préfecture.

Une manifestante est venue avec une valise, image de l'exil auquel sont contraintes ces personnes en attente de réponse et coupées de tout droit durant cette période. Cette éducatrice spécialisée pour la Sauvegarde du Nord s'inquiète de voir ces personnes qu'elle accompagne mettre leur vie entre parenthèses pour des périodes de plus en plus longues. *"Ils stagnent durant cette période et ne peuvent rien construire. Ils ne peuvent pas travailler, n'ont pas de logement, de ressources, pas d'aide. Cela précarise des personnes qui pourraient s'en sortir et qui, d'ailleurs, ne demandent que ça."*

Parmi ces personnes en attente, il y a une mère de famille, arrivée d'Algérie il y a trois ans avec ses deux grands enfants. L'une travaille et l'autre étudie à l'université. *"Dans mon pays, j'étais cadre pour une grande chaîne d'hôtellerie restauration. Ici, je ne peux qu'enchaîner les petits boulots. Je nettoie les toilettes, je fais la cuisine. J'aimerais*

simplement un peu de dignité."

En juillet dernier, un collectif d'avocats a introduit un recours devant le tribunal administratif de Lille. Il s'agissait de rappeler que la préfecture est un service public avec plusieurs principes comme l'accessibilité, la continuité et l'adaptabilité au public. Or sur tous ces points, elle est défaillante, estime une avocate qui appartient au collectif. *"Ce sont des personnes qui ont du mal à lire, à parler français, aller sur internet. La dématérialisation de la procédure et la fermeture physique de la préfecture les empêche d'avoir de l'information et d'avoir accès au service public."*

Une autre avocate, est confrontée chaque jour à des situations liées à ce manque d'accès. *"Certains sont dans l'impossibilité de déposer une demande car ils ne connaissent pas les modalités. L'information n'est pas affichée aux portes de la préfecture. Si on la cherche sur son internet, c'est un vrai dédale, un vrai labyrinthe. Même pour nous, en tant que juristes, on est obligées d'actualiser sans cesse la marche à suivre."*

La manifestation s'est achevée par un hommage à un jeune Guinéen de 31 ans, mort fin novembre après six années d'errance dans des campements de la métropole lilloise. *"A son arrivée, c'était un jeune homme plein de vie"* raconte une, ancienne bénévole pour l'association Exod, qui l'avait accompagné. *"Et puis il s'est éteint. Son état psychique s'est dégradé. Il avait fait deux demandes de titre de séjour pour soins, mais la préfecture n'a jamais répondu."*

La préfecture indique de son côté que grâce notamment aux renforts des équipes et à la réorganisation des services de l'immigration, les délais en matière de délivrance des titres de séjour se sont sensiblement améliorés.

Tous titres confondus, ils s'établissent désormais à 143 jours (moins de 5 mois) alors qu'ils étaient de 224 jours (7,5 mois) en août 2024, soit une amélioration d'un peu plus de 2,5 mois. En première demande, ce délai est désormais de 249 jours (8,3 mois) contre 343 jours en août 2024. Pour les renouvellements, la baisse se poursuit avec un délai désormais à 109 jours contre 199 jours. L'année 2025 est marquée par la très nette progression du nombre de décisions de remise de titres de séjour soit 31 263 décisions prises à fin novembre 2025, contre 23 795 décisions prises à la même période en 2024, soit une progression de +31%.

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/une-file-d-attente-devant-la-prefecture-a-lille-pour-symboliser-les-difficultes-dans-les-demarches-de-titres-de-sejour-6190868>

LYON

La Ville de Lyon débloque 42 000 € pour héberger 55 enfants sans toit à l'hôtel

88 personnes dont 55 enfants sans toit ont été hébergés à l'hôtel pendant toute la durée des vacances scolaires indique la Ville de Lyon. Elle a annoncé la mise à l'abri de 24 familles pour les vacances de Noël. Ces 88 personnes, dont 55 enfants, avaient trouvé refuge dans des écoles du territoire, notamment avec l'appui de l'association Jamais sans toit. *"Alors que les vacances scolaires de Noël débutent à la fin de semaine, cette situation ne peut être maintenue"*, indique la Ville de Lyon. Ces personnes seront hébergées à l'hôtel jusqu'au 4 janvier *"pour un budget d'environ 42 000 €"*. *"A noter que durant cette période de fêtes, le Diocèse de Lyon reste, lui aussi, mobilisé en permettant à près de 80 jeunes du campement des Chartreux, actuellement en recours de minorité, d'occuper l'église Saint-Polycarpe"*, précise la collectivité. Précédemment, la Ville avait déjà pris la même décision.

<https://www.lyoncapitale.fr/actualite/la-ville-de-lyon-debloque-42-000-e-pour-heberger-55->

MAYOTTE

Plus de 800 migrants vivent dans des conditions insalubres

Ils étaient aux alentours de 400 suite à la destruction de leur précédent camp en octobre dernier. Dorénavant, ce sont plus de 800 migrants africains qui vivent dans des conditions difficiles dans le campement de Tsoundzou 1. Et ce, en pleine saison des pluies.

"Depuis que la saison des pluies a débuté, c'est encore plus dur de vivre ici", raconte un Congolais de 28 ans arrivé à Mayotte en septembre 2025. *"Quand il se met à pleuvoir fort, ce n'est pas beau à voir. L'eau monte, coule de partout, les gens se réveillent la nuit, trempés"*. Les bâches qui recouvrent les tentes cèdent sous la force des trombes d'eau larguées par le climat tropical de l'île, la cuisine se fait à même le sol et les habitants vivent dans une proximité préoccupante.

Comme lui, plus de 800 migrants vivent dans des conditions difficiles dans ce campement de fortune. *"Selon notre dernier recensement, il y a 837 personnes ici"*, assure celui qui se présente comme le représentant du camp. Parmi elles, on retrouve des ressortissants de divers pays d'Afrique des Grands Lacs - RDC, Rwanda, Tanzanie... - mais aussi des Soudanais, Yéménites et Afghans. La plupart sont des demandeurs d'asile et sont donc en attente de l'examen de leur dossier. Le temps passé dans cette précarité affecte durement la situation mentale de certains. *"Ici, on a des gens dans des états psychologiques difficiles à cause de la vie que nous menons. Ils sont livrés à eux-mêmes, ne travaillent pas et n'occupent pas leurs journées. Ils sont bloqués dans le camp et réfléchissent à leur condition. Ça crée des troubles mentaux, c'est certain"*.

Auparavant, la plupart vivaient à moins d'un kilomètre d'ici, dans un coin de forêt de Tsoundzou 2, un quartier voisin, avant que ce lieu de vie ne soit détruit en octobre 2025. Cette opération avait été présentée à l'époque par le préfet comme *"la plus grosse mise à l'abri réalisée depuis 24 mois à Mayotte"*. Ce jour-là, sur les plus de 1 200 personnes recensées, 402 avaient été prises en charge par les autorités. Une grande partie des migrants, portant à bout de bras le plus d'affaires possible, se sont réinstallés plus loin sur la route. Et depuis, le camp ne fait que grossir. *"On manque cruellement d'espace, ce n'est pas un lieu approprié pour vivre. Il y a la mangrove et la mer juste à côté"*. Certaines cabanes ont dû être surélevées pour éviter les dégâts lors des trop grandes marées.

Plusieurs associations interviennent ponctuellement dans ce camp, comme la Croix-Rouge ou Solidarités International. Un cadre d'une ONG, explique que son association a installé un mécanisme de pompage d'eau de rivière, un accès jugé rudimentaire et fragile en saison des pluies. Cinq sanitaires ont également été apportés et les habitants ont accès quelques heures par jour à deux citernes d'eau. Mais cela *"reste totalement insuffisant"* pour le nombre de personnes réfugiées dans ce camp.

Il y a eu tout de même l'installation d'un accès à l'eau car de nombreux migrants ont été agressés lorsqu'ils sortaient chercher de l'eau à l'extérieur du camp. De manière générale, les habitants de Tsoundzou 2 sont régulièrement victimes d'agressions lorsqu'ils quittent le camp. *"Que ce soit quand on va chercher de la nourriture, des bambous pour les constructions ou faire une petite course, de nombreux habitants ont été violentés"*.

Ces camps constituent un sujet très sensible dans le 101e département français, confronté à une forte pression migratoire. En 2024, la présence d'un camp au stade de Cavani, à Mamoudzou, avait déclenché l'installation de barrages par des "collectifs citoyens" pendant plus d'un mois. La même année, les locaux de l'association Solidarité

Mayotte, accompagnant les demandeurs d'asile, avaient été incendiés.

Paradoxalement, ce sont aussi ces tensions qui perturbent la résolution des dossiers d'asile. La fermeture de la préfecture par ces groupes a provoqué le "*rallongement de la liste d'attente pour les premières demandes d'asile*" ou rendu difficile "*les renouvellements d'attestation de demande d'asile*", indique Solidarité Mayotte, l'association en charge de l'asile sur l'île. Ainsi, "*les demandeurs d'asile et les bénéficiaires de la protection internationale, ne pouvant renouveler leurs documents, se retrouvent bloqués dans les démarches d'accès aux droits et d'insertion professionnelle*". L'Office français de protection des réfugiés et apatrides évoque "*des fermetures contraintes des services préfectoraux qui ont affecté l'activité d'enregistrement des demandes d'asile*".

"Le problème, c'est la lenteur du processus de l'asile", estime le représentant du camp qui attend lui-même une réponse à sa demande de protection internationale. Et d'ajouter : *"C'est pour cela qu'on est les uns sur les autres car beaucoup de gens rentrent dans ce camp mais absolument personne n'en sort"*.

Pour éviter que le campement ne progresse trop sur la voie publique, la préfecture a publié un arrêté, le 12 novembre 2025, interdisant la construction d'habitations informelles sur trois kilomètres le long de la route du camp. Certains nouveaux arrivants redoutent donc de voir leurs abris détruits à tout moment. *"Mais pour aller où ? Les gens n'ont nulle part où aller"*, s'interroge le référent de la Ligue des droits de l'Homme sur l'île, dénonçant une situation "*catastrophique*". Les possibilités d'hébergement à Mayotte sont effectivement minimes, voire inexistantes, surtout depuis que le cyclone Chido, fin 2024, a détérioré ou détruit plus de "*68 % des logements collectifs et 36 % des logements résidentiels en dur*", chiffre la préfecture. Ainsi, plusieurs habitants ont été sensibilisés, lors de maraudes de la préfecture et de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), à avoir recours à un "*retour volontaire*" vers leur pays d'origine.

METZ

Journée mondiale des migrants, plusieurs syndicats se sont rassemblés

Une France accueillante, inclusive et solidaire. C'était le souhait d'une dizaine de syndicats, jeudi 18 décembre 2025, dans le cadre de la Journée mondiale des migrants. Organisée par la Ligue des Droits de l'Homme, une cinquantaine de personnes se sont réunies devant la colonne de Merten à Metz pour manifester contre la politique migratoire en France, et pour dénoncer la précarité dans laquelle vivent les migrants en France.

MULHOUSE

Un rassemblement à l'occasion de la journée internationale des migrants

À l'appel du collectif Migrants 68, quatre-vingts personnes se sont retrouvées à Mulhouse, pour mettre en lumière la situation des migrants et l'actuelle politique menée par l'État. Restrictions des conditions d'accueil pour les demandeurs d'asile, refus de régularisation, refus de renouvellement de titre de séjour, remise en cause des APL pour les étudiants étrangers, obligations de quitter le territoire français (OQTF) généralisées, placements en rétention... Voilà un résumé de la « *politique migratoire, véritable fabrique de sans-papiers, attentatoire aux droits et à la dignité des personnes étrangères doit cesser* », détaille le président de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) à Mulhouse. « *La loi immigration du 26 janvier 2024 et la circulaire Retailleau du 23 janvier 2025 ont des conséquences humaines catastrophiques pour les personnes étrangères qui souhaitent*

travailler, étudier, se marier, avoir une vie familiale en France », poursuit-il.

Cette « *politique fait le jeu de l'extrême droite, alimente le racisme et la surexploitation des travailleuses et des travailleurs migrants, avec ou sans papiers, faisant du traitement inégalitaire et stigmatisant des personnes étrangères, la norme* ». S'il parle au nom de la LDH, à ses côtés étaient présents l'AFPS, Amnesty International, Attac, le CCFD, la CGT, la CSTE, la Cimade, le DAL 68, la FSU-68, les Écologistes, le NPA-R, le PCF, les Résistances de la Terre, Solidaires Alsace, SUD Éducation Alsace. La plupart de représentants des associations ont pris la parole pour dénoncer ce qui se passe actuellement sur le territoire mais aussi plus largement au niveau mondial avec le réchauffement, les guerres. En France, les difficultés touchant les migrants concernent aussi leurs familles... « *Cela touche des centaines de milliers de personnes dans l'Hexagone.* »

<https://www.lalsace.fr/politique/2025/12/20/un-rassemblement-a-l-occasion-de-la-journee-internationale-des-migrants>

NORD

De plus en plus de femmes seules et d'enfants dans les camps de migrants

Une enquête des équipes du HCR, a été bâtie sur des entretiens menés avec 106 adultes et mineurs non accompagnés à Calais et Dunkerque. Elles constatent une part croissante de femmes seules avec enfants et de familles parmi la population migrante sur le littoral nord : "Celles-ci sont exposées à divers risques de protection, notamment, l'exploitation, la traite, des atteintes à leur sécurité physique et des lacunes dans l'accès aux soins de santé." Paradoxalement, les équipes du HCR ont eu du mal à s'entretenir avec des femmes migrantes. Sur les 106 personnes interrogées, seules 16% étaient des femmes.

De nombreux rapports et enquêtes journalistiques ont permis de documenter la violence dont font l'objet les femmes au cours de leur parcours migratoire. Si les violences sont quasi systématiques comme en Libye, elles se perpétuent aussi, de manière moins visible, en Europe, comme avec la prostitution des femmes nigérianes.

Le littoral nord de la France ne fait pas exception à cette réalité. Dans les campements du Calaisis, par exemple, "quand elles arrivent, les femmes sont rapidement repérées par des passeurs, qui prétendent être leur mari et qui abusent d'elles. Certaines m'ont raconté qu'elles étaient violées tous les soirs dans leur tente, parfois par plusieurs hommes", raconte une bénévole du Secours Catholique. Ces situations d'emprise sont d'autant plus difficiles à détecter pour les associations que les migrants évitent d'en dire trop sur leur situation personnelle, de peur d'être confrontés aux autorités françaises. L'immense majorité des migrants sur le littoral nord souhaite traverser la Manche pour se rendre au Royaume-Uni et ne souhaite pas déposer une demande d'asile en France.

68% des migrants souhaitaient poursuivre leur route jusqu'au Royaume-Uni, et ce en dépit des mesures prises par le gouvernement britannique pour dissuader les traversées illégales dans la Manche. Selon les données du ministère de l'Intérieur britannique en date du 22 décembre 2025, près de 41 500 migrants avaient traversé la Manche (en hausse par rapport aux dernières années).

De manière plus générale, à travers ces chiffres, le rapport de l'ONU rappelle que les conditions de vie restent compliquées pour les exilés du littoral nord qui vivent dans des campements informels. "En ce qui concerne les distributions de nourriture, d'eau potable et la mise à disposition des points sanitaires, il convient de souligner une dégradation de l'accès à ces services [...] En 2024, 60% des répondants avaient indiqué

avoir accès à la nourriture d'une manière suffisante alors qu'en 2025, seulement 47% ont fait cette affirmation".

Environ 1 000 migrants vivent actuellement dans des abris de fortune derrière l'hôpital de Calais. "Il fait froid, on vit dans la boue, c'est sale", explique un soudanais de 24 ans, qui attendait de trouver un moyen de passer en Angleterre. Des centaines d'autres se sont installés près de Dunkerque à Loon-plage avant de tenter les traversées de la Manche.

Dans son rapport, le HCR déplore l'insécurité de ces lieux de vie. *"Aucune des personnes interrogées à Dunkerque n'a répondu s'y sentir en sécurité : [...] 47% [ont répondu se sentir] jamais en sécurité - soulignant ainsi un sentiment de sécurité très dégradé à Dunkerque"*. De nombreuses fusillades ont eu lieu cette année à Loon-plage.

OUISTREHAM

Deux jeunes migrants retrouvés cachés dans la remorque d'une voiture

Mardi 30 décembre 2025, deux jeunes hommes soudanais ont été retrouvés cachés dans la remorque d'une voiture, à la gare maritime de Ouistreham (Calvados). Ils espéraient traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre. Les deux hommes de 18 et 16 ans ont été retrouvés par la gendarmerie juste avant le passage des barrières de sécurité, en dehors de la Zone d'accès restreint (Zar). Le mineur a été confié à l'Aide sociale à l'enfance. Le second a été placé en rétention administrative.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/deux-jeunes-migrants-retrouves-caches-dans-la-remorque-d'une-voiture-a-la-gare-maritime-de-ouistreham-1f4d8408-e5a2-11f0-91a5-1dde61cf54f7>

PARIS

Errance des migrants transis par le froid

Au cœur de la capitale française, la période des fêtes de fin d'année bat son plein. Les illuminations bleues éclairent l'Hôtel de Ville. Sur le trottoir d'en face, l'ambiance est toute autre. Un jeune bénévole de l'association d'aide aux migrants Utopia56 pose un carton au sol et plusieurs jeunes exilés se ruent dessus. *"Tiens, essaye ça"*, dit l'un en envoyant un manteau à un autre. *"Je peux prendre ces gants ?"*, demande un jeune homme à l'attention du bénévole, qui acquiesce.

Il arbore un sourire en enfantant un manteau par-dessus sa doudoune noire. Il essaie tant bien que mal de superposer les épaisseurs. *"Ce soir, je crois que j'aurai moins froid"*, dit-il. Mais lorsqu'il évoque les nuits précédentes, son sourire s'efface. Ce jeune Ivoirien, dont la minorité vient tout juste d'être contestée par le département, dort à la rue depuis près d'une semaine alors que la France vit ses premières nuits glaciales de l'hiver. Les températures sont légèrement au-dessus de 0 la journée et descendant dans le négatif la nuit depuis plusieurs jours. Depuis le 24 décembre, les températures sont de 2 à 4 °C en dessous des valeurs de saison, selon Météo France. Il s'est d'abord installé sous un pont de la capitale. Puis, transi de froid, il s'est réfugié dans la gare de Lyon. *"Le sol est toujours très froid mais il y a moins de vent"*. Sa situation reste extrêmement précaire et les températures empêchent tout véritable repos. *"Cela fait deux jours que je n'ai pas dormi. C'est impossible de s'endormir vraiment avec ce froid. On le ressent dans tout le corps. Jusque dans les os. Je n'en peux plus !"*

Le plan grand froid a été activé dimanche à Paris et en région parisienne par la

préfecture. Ce dispositif destiné à protéger les personnes sans-abri prévoit l'ouverture de plus de places d'accueil de jour et d'hébergements d'urgence la nuit durant les périodes les plus froides de l'hiver. *"De nouvelles places seront ouvertes dans les centres d'hébergement et dans des salles spécialement mobilisées"*, en plus des 46 200 places d'hébergement *"mises à disposition toute l'année, des 300 places supplémentaires ouvertes pour toute la période hivernale à Paris et des 200 nouvelles mobilisées ces derniers jours"*, a indiqué la préfecture dimanche 28 décembre 2025. *"Certains accueils de jour ouvriront également en haltes de nuit pour la mise à l'abri"* et 60 femmes isolées seront accueillies à partir de lundi *"dans les salles de la préfecture de région"* située dans le 15e arrondissement. La préfecture de région va aussi renforcer les maraudes, étendre les horaires des accueils de jour, et va mettre à disposition des chambres d'hôtels *"pour les familles"*

Mais malgré cela, de nombreuses personnes resteront à la rue alors que le mercure, à la tombée de la nuit lundi soir 29 décembre 2025, passe déjà en dessous de zéro. Emmitouflée dans son manteau et dans une grosse écharpe orange qui monte jusqu'au-dessus du menton, une sans-papiers congolaise de 40 ans, ne veut pas en faire partie. Son écouteur dans l'oreille joue une musique qu'elle ne connaît que trop bien : *"C'est la musique d'attente du 115 [le numéro d'urgence du Samusocial]"*. *"J'appelle le 115 tous les jours, tous les jours, tous les jours, répète-t-elle, mais je n'ai jamais de place"*. Elle vient donc sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris chaque soir pour obtenir l'une des places d'hébergement proposées par Utopia 56. *"Sinon, c'est la rue"*, résume-t-elle. Lundi soir 29 décembre 2025, 89 personnes, dont 34 enfants, ont été prises en charge par l'association.

"Quelques centaines de personnes, que ce soient des adultes ou des enfants" vont pouvoir bénéficier du plan grand froid mais *"on ne va pas pouvoir répondre à toutes les personnes"*, a résumé sur le directeur régional Ile-de-France de la Fondation pour le Logement des Défavorisés (ancienne Fondation Abbé-Pierre).

Même si elle salue l'ouverture de nouvelles places, Utopia 56 dénonce *"le coup de com"* des autorités avec ce plan grand froid. *"Lors de la dernière nuit de la solidarité, quelque 3 500 sans-abri ont été recensés à Paris"*, résume le coordinateur de l'antenne parisienne de l'association. Selon le dernier décompte de France Terre d'Asile, fin novembre, 663 tentes ont également été recensées dans les principales zones de campement de la capitale, ce qui représenterait de 985 à 1 723 personnes, un record depuis six ans. Des chiffres bien supérieurs au nombre de places ouvertes ces derniers jours. D'autant que ces places disparaîtront avec la fin des températures hivernales. *"Nous ce qu'on demande, c'est tout simplement l'hébergement des gens à la rue. Que l'Etat fasse son travail"*, résume le coordinateur d'Utopia 56.

Selon les prévisions météorologiques, le froid va persister dans les prochains jours en région parisienne, avec des températures négatives la nuit et ne dépassant pas 4 degrés la journée.

RENNES

Que sont devenues les personnes exilées expulsées du centre social de Rennes ?

Jeudi 4 décembre 2025, les forces de l'ordre avaient évacué le centre social. Selon la préfecture, 137 personnes avaient été mises à l'abri. Un mois plus tard, ces personnes ont été dispatchées vers plusieurs lieux et certaines n'ont plus de solution d'hébergement.

Avec le plan Grand froid, il n'y a pas de remise à la rue, indique une personne de l'association Utopia 56. Mais dès que ce sera fini, ça reprendra. Selon l'association,

une trentaine de mineurs non accompagnés (MNA) se trouvent au sas d'accueil temporaire de Montgermont. La préfecture leur a demandé de partir sans leur proposer d'alternative. Deux églises rennaises ont également recueilli une trentaine de personnes sans solution, dont des mineurs. Trois familles avec des enfants en bas âge ont été logées mais seulement durant le plan Grand froid. Nous déplorons cette situation.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/que-sont-devenues-les-personnes-exilees-de-rennes-expulsees-du-centre-social-simone-iff-4f51981e-eb11-11f0-a887-2a4cc40b8e21>

Elle porte la parole des femmes en Afghanistan

Comme des millions de femmes afghanes elle s'est tout de suite sentie menacée. Elle était dangereuse, selon la conception des fondamentalistes islamistes. Une femme éduquée, intelligente, forte. Avec, dans le regard, l'assurance de celles qui n'acceptent pas de se taire. « *Ce jour-là, j'étais dans une grande école, aux côtés de femmes.* » Elle a 37 ans et est cheffe du Département des affaires féminines de la province de Kaboul, avec la responsabilité des questions liées aux femmes dans l'ensemble de la capitale, couvrant 14 districts et 22 arrondissements. Un poste qui la conduit à être entourée « de toute une équipe de sécurité » dans chacun de ses déplacements. Des hommes exclusivement. Les Américains et les Occidentaux, qui quittent le pays. Des centaines de civils afghans plongent dans un cauchemar, risquant le pire. Rentrée chez elle, Farida n'y reste pas. « Mon mari et mes enfants étaient très inquiets. J'ai fui, seule. » Le 24 août 2021, elle fuit, achée dans le coffre d'une voiture.

Devenue migrante en France, aujourd'hui installée à Rennes (Ille-et-Vilaine), elle cherche à retrouver une place, pour continuer à porter la voix des femmes et défendre leurs droits. « *Je ne peux pas les laisser de côté* » : elle portait la parole des femmes en Afghanistan.

<https://www.ouest-france.fr/monde/afghanistan/je-ne-peux-pas-les-laisser-de-cote-farida-quraishi-portait-la-parole-des-femmes-en-afghanistan-54a74ca8-b01c-11f0-ad64-c51ff7d9b96e>

ROUEN

Menacé d'expulsion depuis six mois, il obtient un titre de séjour "vie privée, vie familiale"

Mardi 6 janvier 2026, le tribunal administratif de Rouen a rendu sa décision concernant un Malien de 43 ans, menacé d'expulsion depuis six mois. La justice ordonne à la préfecture de la Seine-Maritime de lui délivrer un titre de séjour "vie privée, vie familiale" sous deux mois.

Depuis le mois de juin 2025, il était sous le coup d'une OQTF, une obligation de quitter le territoire français, à cause d'un imbroglio administratif. En France depuis 2014, il disposait d'un titre de séjour "salarié", que la préfecture de la Seine-Maritime avait refusé de renouveler. Elle affirmait qu'il manquait une attestation de travail à son dossier. Or, il est salarié d'Eiffage depuis 2019, en CDI depuis 2020, et ce, légalement.

Son contrat de travail avait donc été suspendu et il ne percevait plus aucun revenu. Le quadragénaire et son avocate ont saisi le tribunal administratif pour faire annuler l'OQTF notamment. L'audience a eu lieu le 9 décembre 2025 mais sans attendre la décision de justice, la préfecture lui avait délivré un récépissé de demande de titre de séjour, lui offrant de nouveau la possibilité de rester sur le territoire et de travailler, en attendant l'examen de son dossier. Il a donc repris son travail sur le chantier de l'EPR de Penly (Seine-

Maritime). La décision rendue mardi va néanmoins plus loin. La justice administrative a considéré que "*les intérêts de [de malien] étaient fixés en France*", explique son avocate, et a enjoint la préfecture de la Seine-Maritime à lui délivrer un titre de séjour "*vie privée, vie familiale*" ce qui ne l'obligera pas à fournir une attestation de travail lorsqu'il demandera le renouvellement de son titre. "*C'est une victoire judiciaire*" se réjouit son avocate.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/menace-d-expulsion-depuis-six-mois-mamadassa-soukouna-obtient-un-titre-de-sejour-vie-privee-vie-familiale-4978840>

TULLE

Un collectif se mobilise pour des familles sans papiers

Une trentaine de personnes se sont rassemblées devant la préfecture de Tulle vendredi matin 19 décembre 2025, à l'appel du collectif Corrèze solidarité, pour défendre quatre familles de migrants qui vivent à Tulle depuis deux ans et souhaitent s'y intégrer durablement. Ces familles "*n'ont droit à aucun papier, ce qui les rend complètement vulnérables*" déplore une membre du collectif qui les soutient, "*alors que toutes ont des promesses d'embauche, et que les enfants sont scolarisés.*" Elle souligne l'implication de ces familles, en tant que bénévoles, dans les associations et divers organismes qui les accompagnent.

"Ce ne sont pas de dangereux délinquants" insiste un membre du collectif Corrèze solidarité. Il ne comprend donc pas les menaces d'expulsion et la pression qui pèse sur ces familles. Selon lui, elles "*sont vraiment harcelées par la préfecture. C'est la troisième fois qu'elles sont assignées à résidence, qu'elles doivent pointer au commissariat trois fois par semaine. Ça n'a pas d'intérêt, la préfecture sait parfaitement où ils habitent !*"

Le collectif a lancé une pétition qui a recueilli plus de 700 signatures pour soutenir ces familles, qui ne sont "*pas des dangereux délinquants criminels, mais des familles qui ont fui pour des raisons humanitaires, des raisons de violence notamment*". Il cite l'exemple d'un père qui a refusé de s'enrôler dans l'armée russe. *"Il n'y a plus une politique d'accueil en France"*. Une délégation a été reçue par la préfecture de la Corrèze, qui, par ailleurs, n'a pas répondu aux sollicitations d'ICI Limousin sur ce dossier.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/ce-ne-sont-pas-de-dangereux-delinquants-a-tulle-un-collectif-se-mobilise-pour-des-familles-sans-papiers-5521025>

MANCHE

151 exilés secourus au large de la Côte d'Opale samedi

151 personnes ont été secourues au large du Pas-de-Calais, samedi 20 décembre 2025, selon la préfecture maritime. Plus de la moitié des personnes secourues, l'ont été dans la nuit de samedi à dimanche.

Dans la nuit de samedi à dimanche, une embarcation située au large de Calais signale une panne de moteur. Le CROSS arrive sur place et prend en charge la totalité des **81 exilés** présents sur le bateau. Elles sont toutes débarquées au port de Calais.

Plus tôt, le samedi matin, les autorités sont intervenues au large de Dunkerque pour porter secours à deux embarcations, où respectivement **9 et 61 personnes** sont prises

en charge. Au total, ce samedi, plus de 800 personnes ont traversé la Manche à bord de bateaux de fortune et ont rejoint les côtes anglaises, selon les autorités britanniques. C'est un record pour une journée de décembre depuis l'apparition en 2018 des traversées par "small boats". **Donc 151 personnes ramenées en France et 800 personnes arrivées au Royaume uni**

Après presqu'un mois sans aucune traversée de la Manche entre mi-novembre et mi-décembre, en raison de mauvaises conditions météorologiques, le Home office britannique a enregistré plus de 2.000 arrivées de migrants par "small boats" depuis le 13 décembre 2025 , pour un total de plus de 41.000 sur l'année.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/manche-151-exiles-securus-au-large-de-la-cote-d-opale-ce-samedi-8155653>

MEDITERRANEE

« VALEURS, DROIT INTERNATIONAL : VERS UN MATCH NUL ÉTATS-UNIS – EUROPE ? »

« *C'est binaire ! On ne discute pas avec un être humain des raisons qui font qu'il est en train de se noyer. On le sauve ! Sinon, c'est qu'on décide de le laisser couler...* » Tel est l'avis de l'Ancien armateur, président d'honneur de l'Institut français de la mer, fondateur du Cluster maritime français, ancien président de SOS Méditerranée (2016-2019).

Le 24 août 2025, l'Ocean Viking, navire ambulance de SOS Méditerranée, avec à son bord plus de 80 naufragés (en plus de l'équipage du navire, des sauveteurs, de l'équipe médicale et de représentants de l'association) a été mitraillé pendant vingt minutes dans les eaux internationales de Méditerranée alors qu'il secourait les rescapés d'un bateau en détresse.

« Scandale inexcusable »

Qu'il n'y ait pas eu de morts malgré de gros dégâts est un véritable miracle, mais que cet évènement incroyable ait à peine été évoqué médiatiquement, et surtout n'ait pas fait l'objet de débats politiques passionnés au plus haut niveau des États-Membres et de l'UE, est un inexcusable scandale. Non seulement c'est une violation criminelle du droit de la mer contre des civils, mais en plus l'agression a été perpétrée par une vedette de la garde-côte libyenne, donc théoriquement en charge de faire respecter le droit international faisant « obligation à tout capitaine de prêter assistance à quiconque est trouvé en mer en danger de se perdre ». Le sommet de l'indignité étant que cette garde-côte est financée, formée et armée par l'Union Européenne (directement ou via l'Italie) au titre de son programme « *d'externalisation de la protection de ses frontières* ».

Une UE parangon des « *États de droit* » qu'elle rassemble mais qui ferme honteusement les yeux (au mieux !) à la fois sur le mépris du droit international dont cet « accident » du 24 août n'est qu'un avatar, et ignore délibérément les liens sans vergogne - avérés et documentés - des officiers mafieux de la garde-côte libyenne avec les passeurs et autres trafiquants d'êtres humains. Chacun, dans ce concours d'ignominie, entretenant

son misérable trafic : la garde-côte en refoulant vers leur enfer des dizaines de milliers de migrants par an qui bien entendu sont aussitôt candidats pour un prochain passage ; l'UE en prétenant ainsi protéger ses frontières. Un cercle vicieux qui a l'avantage d'entretenir le business des corrompus... dans une discréetion qui fait l'affaire de tous.

« Criminalisation des ONG »

Si l'on ajoute la criminalisation permanente et diffamatoire des ONG humanitaires, pourtant devenues les seuls acteurs respectant scrupuleusement le droit de la mer dans la zone, et les nombreuses mesures dilatoires réduisant cyniquement la capacité de sauvetage dans les eaux internationales, comment s'étonner du silence assourdissant qui entoure les milliers de noyés -au moins 3000 par an recensés ces dernières années sur le seul axe Méditerranée centrale - ?

Un silence qui, oui, arrange tout le monde : les gouvernements téstanisés qui n'osent pas bouger par crainte de leurs extrêmes ; la plupart des médias pour qui le meurtre de migrants n'est pas un évènement s'il se passe loin de nos côtes ; enfin les citoyens, un peu gênés mais dont le sommeil peut continuer à ressembler à celui du Juste. Le tout au mépris le plus hypocrite de ces valeurs qu'on appelle républicaines, démocratiques, humanistes, voire même chrétiennes ou universelles, et qui pourtant sont le véritable socle de notre identité européenne.

Terrible résultat du refus, lâche et anxiogène, d'adopter et faire respecter une stratégie migratoire équilibrée et des règles claires (j'allais presque dire « quelles qu'elles soient »). En un mot il serait légitime d'aimer la Méditerranée, d'y pécher, naviguer, nager, mais surtout d'oublier qu'elle est, aux portes de l'Europe, un cimetière marin invisible où gisent les dizaines de milliers de squelettes de ceux que nous avons refusé de sauver.

« Quelle fermeté sur nos valeurs ? »

C'est par ce genre de comportement veule que l'Europe se décrédibilise, et risque de perdre la meilleure arme dont elle pourrait disposer contre un Trump qui ne cesse de la bafouer : la fermeté sur ses valeurs. Car en camouflant son double jeu en Méditerranée (en mer donc !) comme si fermeté et humanité étaient incompatibles, elle justifie le comportement destructeur de Trump et l'accusation de faiblesse dont il se délecte à son encontre, encourageant - dans d'autres domaines - ses coups de boutoir les plus insensés contre le concert des nations autour de l'Océan.

Comme en cette année 2025 qui a vu se dérouler par exemple, sans réaction à la hauteur de la menace, trois attaques inouïes du président américain contre les efforts menés depuis des décennies, par l'Europe tout particulièrement, pour renforcer l'approche multilatérale et universelle des problématiques maritimes. La première fut le décret scélérat d'avril ouvrant la porte à l'extraction des minéraux des grands fonds marins dans la ZEE américaine mais aussi dans la « Zone » internationale, au mépris des règles de l'AIFM devant permettre de concilier éventuelle exploitation et protection de l'Océan. La deuxième fut l'action menée, sous leadership américain (avec l'Iran, la Russie et l'Arabie saoudite !) pour torpiller les négociations « de la dernière chance » sur le Traité Plastique » d'août 2025, alors que l'Océan qui nous permet de respirer et vivre est déjà plastifié, empoisonné, acidifié, malade. La troisième fut le torpillage surprise de la session de l'Organisation maritime internationale (OMI) d'octobre qui devait baliser la décarbonation du transport maritime, en allant jusqu'à l'annonce scandaleuse de mesures de rétorsion contre les États ou opérations qui appliqueraient un droit international certes imparfait, mais sans lequel le chaos mondial est assuré au profit du plus fort... Ou des plus pourris. Et ça marche !

Oui, même s'il n'est pas encore trop visible, le parallèle existe entre l'Union Européenne et les USA. La seule vraie différence est que la première en « fait moins » et se dissimule quand ça l'arrange, tandis que les US revendent leur cynisme tous azimuts. Tristesse... »

<https://www.ouest-france.fr/reflexion/point-de-vue/point-de-vue-valeurs-droit-international-vers-un-match-nul-etats-unis-europe-bfe9593c-d76a-11f0-9f4a-0c1392737a7e>

116 personnes portées disparues dans le plus gros naufrage de l'année

Un seul survivant, sur un morceau d'embarcation. C'est la seule trace retrouvée, pour le moment, d'un bateau parti de Libye avec 117 passagers à bord. Ce naufrage survenu le 19 décembre 2025, sur lequel Alarm Phone a donné l'alerte, est le plus lourd de l'année en Méditerranée centrale. Les autorités tunisiennes et libyennes ont reçu des appels d'ONG et de la société civile mais n'ont pas, selon ces sources, lancé d'opération de recherche et sauvetage.

"Je suis très inquiet pour mon frère. Il a pris la mer il y a six jours et je n'ai pas de nouvelles de lui depuis", confie le frère cadet d'un potentiel disparu dans un lourd naufrage, intervenu le 19 décembre en Méditerranée centrale. Pour l'heure, 116 exilés ont disparu, un seul survivant a été retrouvé.

C'est la plateforme Alarm Phone, réceptrice d'appels de détresse, qui a donné l'alerte publiquement le soir du réveillon de Noël. Dans un rapport détaillé, basé notamment sur le récit du survivant, Alarm Phone indique avoir reçu l'alerte sur ce naufrage le 20 décembre grâce à un proche de l'un des passagers.

Il en ressort que, deux jours plus tôt, le 18 décembre, des candidats à l'asile vers l'Europe embarquent dans une embarcation depuis la ville côtière de Zouara, à l'est de la Libye. *"Ils venaient de divers baraques et appartements en Libye où attendent les candidats au passage. Ils ont pris la mer vers 22 heures"*, confirme une journaliste et chercheuse indépendante égyptienne, en lien avec plusieurs familles de disparus.

Grâce à ses échanges avec les familles, elle a pu déterminer que la majorité des passagers à bord étaient égyptiens. À bord, *"il y avait aussi des Érythréens et des Somaliens. Ainsi que quelques personnes du Darfour"*. Selon elle, des adolescents se trouvaient également parmi les passagers de l'embarcation.

Également en lien avec des exilés en Libye, elle confirme le départ depuis Zouara ainsi que le chiffre de 117 personnes à bord avancé par Alarm Phone. *"Quand les passeurs sont venus chercher les personnes, ils en ont pris un certain nombre, et ont dit aux autres : 'On est à 117, on ne prendra pas plus ce soir, il faudra attendre le prochain [départ] dans quelques jours'"*.

Une fois tous les passagers embarqués, le bateau aurait navigué vers l'ouest près de la Tunisie, puis au milieu de la Méditerranée. Mais *"quelques heures seulement après le départ, les conditions météorologiques se sont considérablement détériorées, avec des vents atteignant jusqu'à 40 km/h"*, retrace Alarm Phone. Le lieu exact du naufrage, non loin de la frontière entre les eaux libyennes et tunisiennes, reste à déterminer. Dès qu'Alarm Phone a été informée le 20 décembre 2025, *"les garde-côtes et les ONG concernés ont été alertés, malgré l'absence de position GPS. Tout au long de la journée, nous avons essayé de joindre le bateau par téléphone satellite, sans succès"*, souligne la plateforme.

Même manque de réaction du côté des autorités italiennes : *"Les garde-côtes italiens ont confirmé avoir reçu notre e-mail [les alertant d'un probable naufrage], mais ont*

immédiatement mis fin à l'appel sans fournir d'autres informations, ni nous rassurer." Quant aux garde-côtes libyens, également joints par Alarm Phone, "[ils] nous ont dit par téléphone qu'ils n'avaient ni secouru, ni intercepté aucun bateau les 18 et 19 décembre", déplore la plateforme. Même son de cloche des garde-côtes tunisiens. "Ils se sont contentés de nous répéter à plusieurs reprises qu'ils n'avaient ramené personne à terre pendant ces jours-là", rapporte Alarm Phone.

Le 21 décembre 2025, ce sont des pêcheurs tunisiens qui découvrent un reste du bateau, auquel s'accroche un homme. Il serait le seul survivant du naufrage, selon ses dires, rapportés par Alarm Phone. L'homme se trouvait dans un état critique et a été amené d'urgence par les pêcheurs dans un hôpital tunisien.

La chercheuse confirme l'information et précise qu'"il s'agit d'un homme de 44 ou 45 ans, qui a sa famille en Égypte". "Il les a appelés par téléphone deux fois, depuis qu'il a été retrouvé par les pêcheurs. Mais il ne va pas bien du tout : il a été retrouvé inconscient, il est dans un état très fragile", affirme la journaliste.

Les 116 autres personnes demeurent portées disparues. Sans qu'aucune opération de recherche en mer, ni communication officielle, n'ait été lancée à ce stade par les États concernés, selon Alarm Phone : "on nous a dit que les conditions météorologiques, en particulier pendant la nuit du 18 au 19 décembre, étaient si mauvaises qu'il était « impossible » de prendre la mer."

Du côté de l'Union européenne (UE), l'avion Osprey 4 de Frontex a survolé la zone le 20 décembre, deux fois le 21 décembre et à nouveau le 22 décembre, relève le rapport d'Alarm Phone. Et le collectif de se questionner : "Qu'a vu Frontex, et pourquoi cette information n'est-elle pas rendue publique ?"

L'agence européenne de surveillance des frontières répond qu'un de leurs avions "effectuait des vols de surveillance aérienne de routine au-dessus de la Méditerranée centrale les 21 et 22 décembre. Ces deux jours-là, l'équipage a été chargé de rechercher un éventuel bateau dans la zone située entre la Libye et Lampedusa, mais rien n'a été détecté", affirme le porte-parole de l'agence européenne des gardes-frontières. "À ce stade, nous ne pouvons pas dire si ces vols étaient liés au bateau spécifique mentionné par Alarm Phone", précise-t-il.

De son côté, l'ONG Sea-Watch - partenaire d'Alarm Phone pour ses activités de recherche et sauvetage en Méditerranée - a activé le peu de moyens disponibles dès réception de l'alerte par Alarm Phone. "Avec le peu d'informations dont nous disposions à ce moment-là, l'équipage de notre avion Seabird s'est envolé à la recherche de plus d'informations sur le bateau en bois dans les jours qui ont suivi. Malheureusement, nous n'avons trouvé aucune trace", explique la porte-parole. À ce moment-là, l'ONG ne disposait plus de navire de sauvetage dans la zone. "Le Sea-Watch 5 a mis le cap vers le nord pour rentrer au port tôt le matin du 20 décembre. Notre mission était terminée avant que nous ayons été informés du naufrage probable".

Ce naufrage pourrait être celui avec le plus grand nombre de victimes de toute l'année 2025 en Méditerranée centrale selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). "C'est le naufrage le plus important de l'année sur cette route migratoire", confirme Sea-Watch, après analyse de ses propres archives. Malgré l'ampleur de l'évènement, "nous ne sommes pas surpris qu'il ait peu de couverture : l'attention, l'empathie et la volonté politique d'agir vis-à-vis de la situation en Méditerranée déclinent de plus en plus, ces dernières années", déplore la porte-parole de l'ONG. Le fait qu'il survienne en pleine période de Noël a participé à cette invisibilisation, analyse une autre

porte-parole de Sea-Watch.

Face au manque d'informations, les familles se retrouvent d'autant plus démunies... Donc, à la merci de fausses rumeurs et d'intermédiaires véreux qui monnaient de fausses informations. Sur ses réseaux sociaux, la journaliste met en garde les proches à la recherche de la moindre piste. *"Ce phénomène apparaît à chaque fois : des gens surveillent les posts des familles sur les réseaux sociaux. Ils récupèrent facilement leurs pièces d'identité, celles de leurs enfants disparus, de leurs parents... Il faut faire très attention. Si tu paies pour des informations, tu perds ton argent, et en plus, tu gardes espoir que ton enfant soit vivant".*

UNION EUROPÉENNE

Frontex jugée responsable par la Cour de justice de l'UE d'un refoulement Grèce-Turquie

Une décision importante pour les cas de refoulements dans les pays européens où Frontex est déployé. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a tranché le 18 décembre 2025 en faveur d'une famille kurde syrienne, en pointant la responsabilité de Frontex dans le non-respect de leurs droits fondamentaux au cours d'une opération de retour.

L'affaire concerne deux parents kurdes syriens et leurs quatre enfants, refoulés en 2016 vers la Turquie alors qu'ils venaient d'introduire une demande de protection internationale en Grèce. Le 9 octobre de cette année-là, la famille de six est arrivée par bateau sur l'île grecque de Milos, parmi un groupe de 114 réfugiés. Le 14 octobre, les requérants, ainsi que 85 autres réfugiés, ont été transférés au centre d'accueil et d'identification de Leros. La famille a alors indiqué son souhait de demander l'asile, en remplissant un formulaire intitulé *"Avis au bénéfice d'une demande de protection internationale"*.

Mais au lieu de les prendre en charge dans un processus d'asile, les autorités grecques ont embarqué cette famille le 20 octobre dans un avion pour les refouler vers le sud-est de la Turquie. Là, dans la ville d'Adana, ils ont été amenés dans un centre d'accueil temporaire. Cette opération de retour menée par la Grèce se fait avec la coordination de Frontex.

Or, elle est illégale, puisqu'elle entrave le droit d'asile. Elle contrevient au *"principe de non-refoulement"* consacré par l'article 33 de la Convention de Genève : *"aucun des États contractants n'expulsera ou ne refoulera [...] un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée"*, exige le texte. Le principe de non-refoulement est également réaffirmé par l'Union européenne dans sa charte des droits fondamentaux.

Une fois en Turquie, par crainte d'un renvoi vers la Syrie, la famille kurde avait fui en Irak. La famille estimait que sans les manquements de Frontex à ses obligations en matière de protection des droits fondamentaux, elle n'aurait pas été illégalement refoulée vers la Turquie et n'en aurait pas subi les préjudices.

La première décision sur cette affaire a été rendus le 6 septembre 2023 par le

tribunal de justice de l'UE. Celui-ci avait alors rejeté le recours de la famille. "Dès lors que Frontex n'a pas de compétences ni en ce qui concerne l'appréciation du bien-fondé des décisions de retour ni en ce qui concerne les demandes de protection internationale, le lien de causalité directe allégué par les requérants (...) ne peut pas être établi", avait alors estimé le tribunal. Et d'affirmer que Frontex "a seulement pour mission d'apporter un soutien technique et opérationnel" aux États membres.

Portée devant la CJUE, l'affaire prend désormais une nouvelle tournure. La CJUE, instance supérieure au tribunal de l'UE, annule partiellement la décision de ce dernier. Les juges de la CJUE estiment que, conformément au droit de l'UE, Frontex se doit de protéger les droits fondamentaux des demandeurs d'asile, y compris lors des opérations dites de retour. "Le droit de l'Union impose à cette agence un ensemble d'obligations visant à garantir le respect des droits fondamentaux dans le cadre des opérations de retour conjointes", explicite la Cour luxembourgeoise paru le 18 décembre 2025. Frontex doit notamment s'assurer qu'il existe des "décisions de retour écrites" afin de "garantir que ces opérations respectent le principe de non-refoulement".

En outre, les juges de la CJUE estiment que "d'éventuelles violations des droits fondamentaux survenant au cours d'un vol de retour peuvent relever non seulement de la responsabilité de l'État membre concerné (la Grèce, dans ce cas), mais également de celle de Frontex".

Conséquence : l'affaire est renvoyée devant le tribunal de l'UE qui doit désormais réexaminer l'action en dommages et intérêts intentée par la famille.

La justice n'est pas un « système », mais un droit pour tous : 32 associations en soutien à l'ASG.

Suite aux accusations portées le 12 décembre 2025 contre l'association italienne d'études juridiques sur les migrations (Asgi) par le journal italien Il Giornale et la députée Sara Kelany du parti Fratelli d'Italia, l'Asgi a publié un communiqué rappelant le rôle essentiel joué par les associations dans tout État de droit. Le réseau Migureurop signe ce communiqué et apporte son soutien entier à l'Asgi, membre de Migureurop, partageant son inquiétude envers la multiplication des campagnes médiatiques et politiques menées par l'extrême droite qui visent à attaquer le travail mené par les juristes qui œuvrent pour la défense des droits des personnes étrangères.

Il existe une conception politique qui perçoit la loi comme un obstacle, les avocats et les associations de défense des droits comme une nuisance, et le pouvoir judiciaire comme un ennemi à abattre dès qu'une décision prise au nom de la loi déplaît au pouvoir en place.

Ces attaques visent désormais tous ceux qui, à divers titres, protègent les droits des personnes, mais avec une intensité particulière lorsque ces droits concernent des étrangers. Cette attaque contre le pouvoir judiciaire est liée à la question de l'immigration, véritable instrument de propagande constante. Ainsi, une campagne médiatique est lancée contre les associations d'avocats spécialisés en immigration et en droit d'asile et leurs membres chargés de l'accueil, s'en prenant aux magistrats coupables d'invalider des mesures gouvernementales jugées contraires aux lois nationales et européennes. Cette campagne n'aborde jamais le fond du problème ni la loi contestée, mais se contente d'opposer les pouvoirs constitutionnels de l'État, exigeant la primauté du pouvoir gouvernemental. Ces attaques visent donc non seulement les personnes désignées, mais aussi le cœur même des institutions et la séparation des pouvoirs inscrite dans la

Constitution de la République.

Les objectifs sont multiples mais convergents : les associations de défense des droits sont perçues comme des ennemis, la question migratoire est instrumentalisée comme une menace pour la sécurité nationale, et le pouvoir judiciaire est désigné comme l'ennemi ultime car il interfère dans les décisions politiques.

Nous sommes alarmés par ces campagnes médiatiques et politiques car elles proposent un modèle de société et un système juridique qui, avant tout, violent la Constitution, tout en instaurant un ordre social hiérarchisé où les plus défavorisés sont opposés aux autres.

Face à ce scénario, qui s'intensifie et devient de plus en plus violent, nous estimons qu'il est de notre devoir de rappeler que dans tout État de droit, comme l'Italie, les associations qui interviennent auprès des tribunaux ou du public avec tous les praticiens du droit sont des instruments de justice, quel que soit leur parti. La question migratoire est une réalité sociale qui, comme toute autre, doit être gérée dans le respect des valeurs constitutionnelles et internationales. Le pouvoir judiciaire n'est ni un allié ni un ennemi, mais une institution soumise uniquement à la loi, conformément à la Constitution, et indépendante de tout autre pouvoir. Il ne sert donc que la justice, et certainement pas le pouvoir ou la majorité politique du moment, comme garant des droits de tous.

Notre engagement vise à réaffirmer que les politiques de la majorité, qui alternent en démocratie, ne sont légitimées que dans les limites fixées par la Constitution.

https://migeurop.org/article3509.html?lang_article=fr

Arrêt historique de la CJUE sur les refoulements entre Grèce et Turquie

Le 18 décembre, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a jugé qu'un réfugié syrien avait apporté des preuves suffisantes pour étayer son récit de refoulement de Grèce vers la Turquie en avril 2020. La Cour a cassé un jugement antérieur rejetant sa demande et a renvoyé l'affaire devant le Tribunal pour réexamen. La Cour a statué que les migrants ne pouvaient pas être soumis à une charge de la preuve « irréaliste » dans les affaires impliquant Frontex. Cet arrêt devrait faciliter l'accès à la justice pour les personnes affirmant avoir été expulsées illégalement aux frontières de l'Europe.

L'arrêt définitif est toujours attendu, suite à un réexamen à la lumière de cette décision préjudiciable. L'affaire est renvoyée devant le Tribunal pour réexamen. C'est la première fois que **des juges reconnaissent explicitement le désavantage en matière de preuves auquel sont confrontées les victimes présumées dans les affaires visant l'agence.**

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ALLEMAGNE

Un migrant syrien expulsé vers son pays pour la première fois depuis 2011

L'Allemagne a expulsé mardi 23 décembre 2025 pour la première fois depuis le début de la guerre civile en 2011 un ressortissant syrien vers son pays, a annoncé le ministère de l'Intérieur. L'individu, condamné pour vol aggravé, coups et blessures et chantage, a été remis "aux autorités à Damas dans la matinée", selon un communiqué du ministère, ajoutant qu'un ressortissant afghan, le deuxième cette semaine, avait également été expulsé.

"Les expulsions vers la Syrie et l'Afghanistan doivent être possibles. Notre société a un intérêt légitime à ce que les délinquants quittent notre pays", a indiqué le ministre de l'Intérieur. L'annonce allemande intervient après des mois de discussions avec le gouvernement syrien. Des efforts similaires ont également été menés avec les fondamentalistes afghans.

Jusqu'à présent, l'Allemagne avait pour politique de ne pas renvoyer chez eux les ressortissants de pays en guerre ou en cas de risque réel pour l'individu expulsé. Mais en novembre, le chancelier avait souligné que l'Allemagne pouvait *"bien sûr"* expulser des Syriens, même si le pays était en ruine et que des combats s'y poursuivent.

Un conservateur depuis sa victoire étriquée aux législatives de février 2025, a ainsi donné un tour de vis à la politique migratoire du pays, sur fond d'essor du parti antimigrants Alternative für Deutschland pour qui la délinquance et de récents attentats islamistes sont dus à l'arrivée massive d'immigrés. L'Allemagne a également repris les expulsions vers l'Afghanistan, malgré le retour des Talibans au pouvoir en 2021 et la répression dans ce pays.

Des centaines de milliers de Syriens et d'Afghans ont trouvé refuge en Allemagne, la plupart durant le pic migratoire de 2015, lorsque la chancelière d'alors, Angela Merkel, ouvrit les portes du pays. Depuis la chute du régime de Bachar al-Assad en décembre 2024, le président par intérim déploie d'immenses efforts pour rétablir la réputation du pays, brisé par 14 ans de guerre civile.

Si la Banque mondiale estime les coûts de reconstruction du pays à 210 milliards de dollars, certains syriens réfléchissent déjà à retourner y vivre. Plusieurs responsables politiques allemands appellent d'ailleurs à leur *"devoir patriotique"*. Depuis janvier, les Syriens peuvent même bénéficier d'un programme d'aide au retour. Près de 2 900 personnes ont jusqu'à présent eu recours à cette offre, qui comprend les frais de voyage et une aide financière.

BELGIQUE

Renforcement des conditions d'accès au revenu d'intégration pour les réfugiés

Le revenu d'intégration versé aux personnes ayant obtenu le statut de réfugié en Belgique sera dorénavant conditionné à des efforts d'intégration. Le Conseil des ministres a donné son feu vert, mardi 23 décembre 2025, à ces mesures issues de l'accord de gouvernement, a annoncé la ministre de l'Asile, de la Migration et de l'Intégration sociale. *"Nous lions l'obtention d'un revenu d'intégration à des conditions indispensables. Ceux qui veulent compter sur notre solidarité doivent, avec cet ensemble de mesures, démontrer qu'ils veulent également s'intégrer"*. *"Cela signifie : parler notre langue, rechercher activement un emploi et suivre un cours d'intégration."*

Ainsi, un parcours d'intégration renforcé sera mis en place *"dans les mois à venir"* pour tous les réfugiés ayant droit à un revenu d'intégration. Les personnes ayant déjà obtenu le statut de réfugiés devront également suivre ce parcours. Si elles ne participent pas au dispositif ou ne fournissent pas *"suffisamment d'efforts"* d'intégration, elles perdront jusqu'à un tiers du montant de l'aide.

"Pour les personnes sous statut de protection subsidiaire et temporaire, les Ukrainiens par exemple, le revenu d'intégration ne démarera pas à 100 % du montant, mais des bonus d'intégration pourront être obtenus", a expliqué la ministre. Les étrangers issus de pays européens et les étudiants étrangers sont aussi concernés par la mesure. Pour

eux, l'accès à l'aide sociale ne pourra être possible qu'après avoir séjourné légalement dans le pays pendant au moins cinq ans.

En Belgique, ce revenu d'intégration sociale est une aide de l'État destinée aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour vivre. Le montant de cette aide est d'environ 1 300 euros pour une personne seule et évolue en fonction de la composition du ménage qui la demande. En juillet 2025, 25 371 réfugiés ont touché ce revenu d'intégration sociale, un chiffre en constante augmentation depuis juillet 2022.

Cette décision intervient après la mise en place en juillet d'une série de mesures limitant l'accès à l'hébergement et à la procédure d'asile pour les arrivants sur le sol belge. Dorénavant, les personnes ayant reçu une réponse positive à une demande de protection antérieure dans un autre pays de l'UE n'auront plus droit à l'enregistrement et à l'hébergement à leur arrivée en Belgique, dans les centres Fedasil ou Croix-Rouge qui accueillent souvent ces primo-arrivants. Concrètement, elles seront considérées comme irrégulières sur le territoire, et donc potentiellement ciblées par des obligations de quitter le territoire.

L'autre mesure d'importance instaure le fait que toute personne qui aura reçu une décision définitive dans un autre État-membre - qu'elle soit positive ou négative, cette fois - verra sa demande d'asile traitée par un circuit différencié et accéléré. Ce type de demande sera "*systématiquement considérée comme non recevable*", a précisé le cabinet de la ministre. Un second examen du dossier pourra éventuellement avoir lieu si des nouveaux éléments sont apportés par le demandeur. Des mesures qui font craindre aux associations une montée du sans-abrisme dans le pays.

ESPAGNE

15 chauffeurs de bus internationaux arrêtés en Catalogne pour trafic de migrants vers la France

Le ministère de l'Intérieur espagnol annonce l'arrestation de 15 chauffeurs de bus internationaux, soupçonnés d'avoir transporté volontairement des migrants en situation irrégulière de l'Espagne vers la France, contre de l'argent. Ils travaillaient tous pour de grandes compagnies internationales de transport. La plupart officiaient sur la ligne Barcelone-Paris. Selon les enquêteurs, ils faisaient partie d'un vaste réseau criminel spécialisé dans le passage de clandestins vers la France. Une activité qui aurait rapporté jusqu'à 50.000 euros par an.

Le réseau reposait sur une organisation structurée. Des rabatteurs opéraient à proximité des gares routières de Catalogne. Leur rôle était d'identifier des migrants sans papiers cherchant à rejoindre la France. Ils les mettaient ensuite en relation avec des chauffeurs complices. Pour voyager, les migrants recevaient parfois des billets au nom d'autres personnes. Dans certains cas, ils montaient à bord sans aucun billet. En échange, des sommes très élevées étaient exigées. Jusqu'à 400 euros pour un trajet vers la France. L'argent était ensuite partagé entre chauffeurs et intermédiaires.

Les migrants concernés se trouvaient dans une situation de grande vulnérabilité. Ils ne parlaient pas la langue, n'avaient pas de soutien familial et disposaient de très peu de ressources.

L'enquête a débuté en mars 2025. Elle a été menée par la police nationale espagnole, en collaboration avec les autorités françaises. Une surveillance discrète a permis de mesurer l'ampleur du phénomène, jugé bien installé depuis plusieurs mois, voire

plusieurs années. Des contrôles ont été organisés dans plusieurs points stratégiques. Notamment à Barcelone, à La Jonquera à la frontière française, à Irún côté basque, mais aussi à Madrid et Murcie. Lors de ces opérations, douze cas de migrants ont été recensés. Ils voyageaient sans billet valide et sans documents d'identité. Les sommes versées allaient de 20 à 400 euros.

Pour l'instant, peu d'informations ont été communiquées sur les chauffeurs interpellés. Leur nationalité et les compagnies qui les employaient n'ont pas été précisées. Les quinze suspects ont été arrêtés dans la province de Barcelone. Ils sont poursuivis pour complicité d'immigration irrégulière. Une infraction possible de lourdes sanctions. Ils encourtent jusqu'à cinq ans de prison.

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-du-sud/15-chauffeurs-de-bus-internationaux-arretes-en-catalogne-pour-trafic-de-migrants-vers-la-france-1010044>

Canaries

Chute de plus de 60% des arrivées de migrants dans l'archipel espagnol en 2025

Un peu plus de 17 700 migrants sont arrivés aux Canaries en 2025, contre près de 47 000 en 2024 et près de 40 000 en 2023. Ainsi entre 2024 et 2025, la baisse constatée est de 62%. Les décès vers les Canaries ont chuté : 1 906 morts et disparus sur la route atlantique en 2025. En 2024, 9 757 décédés ou disparus.

Cette forte chute s'explique par le renforcement des accords conclus entre l'Union européenne et la Mauritanie, le Sénégal et le Maroc, les trois principaux pays de départ de pirogues. En 2024, l'UE a multiplié les visites en Afrique pour signer de nouveaux partenariats et ainsi tenter d'enrayer les départs de migrants vers l'archipel espagnol. Un an plus tard, les effets de ces accords ont commencé à se faire sentir.

Depuis 2023, la Mauritanie est le premier lieu de départ des migrants d'Afrique de l'Ouest arrivés dans l'archipel espagnol. Pour la période 2022-2027, l'allocation de l'UE s'élevait à 12,5 millions d'euros. En mars 2024, 200 millions d'euros lors d'un nouvel accord. L'été 2025, le Premier ministre espagnol signe un nouvel accord avec la Mauritanie et la Gambie. En échange, les autorités mauritaniennes se sont engagées à durcir la législation locale sur l'immigration clandestine : des arrestations arbitraires jusque dans la rue ou sur les lieux de travail des exilés. Les personnes sont ensuite expulsées vers les frontières du pays. Entre janvier et avril 2025, plus de 30 000 migrants ont été interceptés et ont été déjouées 3 500 tentatives de migration irrégulière en 2025 sur le sol mauritanien.

Le Sénégal a reçu, en octobre 2024, 30 millions d'euros de l'UE pour lutter contre l'immigration clandestine, la traite des êtres humains et le trafic de migrants. Au premier trimestre 2025, les forces sénégalaises ont interpellé plus de 1 900 migrants, "dont une majorité d'étrangers - 1 000 personnes - utilisant le Sénégal comme point de départ"

Le Maroc, a reçu en décembre 2024 2,5 millions d'euros afin de contrôler les points d'entrée, de lutter contre les réseaux de trafic d'êtres humains et de protéger le sud de l'Europe des flux migratoires venus de ce pays du Maghreb. Depuis 2013, l'UE a déboursé plus de 360 millions pour aider le Maroc dans sa lutte contre l'immigration irrégulière.

En Espagne, la baisse générale est de 42,6% des arrivées irrégulières sur tout le sol espagnol : 36 775 en 2025 contre 64 019 en 2024.

Mais les Baléares, a connu une recrudescence des arrivées. En 2024, près de

7 400 personnes, contre 5 900 en 2024. Soit une hausse de 24,5%. "Des bateaux arrivaient quasiment tous les jours cet été. Il y avait aussi des cadavres, des disparus. Ce sont des situations anormales qu'on ne voyait pas l'année dernière" dit le porte-parole de la plateforme Acollim, un regroupement d'associations dans les îles Baléares. La route qui part de l'Algérie vers les Baléares est ainsi devenue en 2025 "la principale route de transit vers l'Espagne". Selon l'ONG, 1 037 personnes parties d'Algérie vers les Baléares ont perdu la vie en 2025, contre 517 en 2024.

Route des Canaries : au moins 7 morts et de nombreux disparus et 96 personnes secourues dans un naufrage au large de la Gambie

Un naufrage s'est produit en Gambie, dans la région frontalière du Sénégal. Au moins sept personnes sont mortes dans ce drame qui est survenu dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 2026. "Le gouvernement est informé d'un accident maritime tragique impliquant un bateau transportant présumément plus de 200 personnes migrantes, et qui aurait chaviré vers minuit dans la nuit du 31 décembre au large de Jinack, dans la région de North Bank". Alertée par un appel de détresse, la marine nationale gambienne a lancé vers 1 heure du matin jeudi 1^{er} janvier 2026 une opération de recherche et sauvetage, à laquelle ont pris part plusieurs bateaux de la marine et un bateau de pêche venu prêter main forte, affirme le communiqué.

Cette opération a permis de secourir 96 personnes. "Parmi elles, dix sont dans un état grave", a précisé le ministère. Selon les autorités, l'embarcation "transportait présumément plus de 200 personnes migrantes", ainsi "nombre de passagers sont portés disparus". Plusieurs victimes ont été identifiées comme n'étant pas de nationalité gambienne. Les identifications sont toujours en cours. Le gouvernement gambien a présenté "ses sincères condoléances aux familles endeuillées et à tous ceux affectés par ce regrettable incident", et a rappelé "son engagement" à lutter contre l'émigration clandestine.

GRECE

Les Égyptiens, première nationalité africaine à rejoindre illégalement les côtes européennes en 2025

Le Haut-commissariat des réfugiés aux Nations unies (HCR) a comptabilisé 9 000 migrants égyptiens ayant rejoint les côtes italiennes, et 7 000 les côtes grecques - notamment crétoises - en 2025. Au total, donc, 16 000 ressortissants de ce pays d'Afrique du Nord ont atteint clandestinement le Vieux continent via la Méditerranée, ce qui place les Égyptiens à la première place des nationalités africaines à atteindre illégalement l'Union européenne (UE).

Frontex a fait le même constat : "Selon les dernières statistiques pour les 11 premiers mois de 2025, le nombre total de passages frontaliers irréguliers par des ressortissants égyptiens s'élevait à 17 200". "Malgré le renforcement des contrôles aux frontières et le démantèlement réussi des opérations de trafic le long du littoral égyptien, les ressortissants de ce pays continuent d'être parmi les plus fréquemment détectés aux frontières extérieures de l'UE, occupant actuellement la deuxième place après le Bangladesh". Frontex précise aussi qu'outre les Bangladais et les Égyptiens, les Afghans font partie des "nationalités les plus fréquemment signalées [toutes routes migratoires confondues vers l'Europe]".

Pour atteindre l'Europe, les Égyptiens ont emprunté les deux principales routes de la Méditerranée centrale : celle qui mène aux côtes italiennes et notamment à Lampedusa, et la "route de Tobrouk", qui relie la Libye à la Crète.

"Plusieurs facteurs semblent être à l'origine de ce mouvement continu [d'Égyptiens] vers l'extérieur [de leur pays]. Il s'agit notamment de la proximité de l'Égypte avec la Libye et de la persistance de réseaux de trafic bien organisés le long des routes migratoires libyennes", explique encore Frontex. La "route de Tobrouk", partant de l'est de la Libye vers la Crète, se trouve en effet à moins de 130 kilomètres de la frontière égyptienne.

Cet exode égyptien s'explique aussi en raison de *"pressions économiques et d'un marché de l'emploi difficile, aggravé par les répercussions régionales des conflits à Gaza et au Soudan"*. Les Égyptiens fuient, depuis des années, la pauvreté et le chômage de leur pays - où *"les salaires réels [sont] au plus bas depuis 30 ans, [le] taux de pauvreté multiplié par deux en 20 ans"*, écrit le gouvernement français en avril 2025.

Ce n'est pas la première fois, que les Égyptiens quittent leur pays pour l'Europe. En 2022, il y avait déjà eu une *"une augmentation spectaculaire"* des arrivées depuis ce pays, selon la Commission européenne. Un peu plus de 4 000 Égyptiens avaient débarqué sur les côtes italiennes au premier semestre 2022, soit trois fois plus que l'année précédente à la même période.

Cette année-là, la guerre en Ukraine avait été le coup de grâce dans une économie déjà moribonde. Car avant l'offensive russe, l'Égypte était l'un des principaux clients de Kiev, qui lui fournissait près de 30 % de ses importations de blé. Les 60 % restants étaient assurés par la Russie.

Hormis l'insécurité économique, l'exode des Égyptiens peut aussi s'expliquer par la répression politique qui sévit dans le pays depuis 2014. *"Les autorités égyptiennes continuent de réprimer les critiques, d'étouffer la société civile"*, selon Amnesty International en 2024. *"Elles ont procédé à des arrestations collectives [...] Parmi les personnes visées figuraient des journalistes, des avocats, des manifestants, des dissidents, des personnalités politiques de l'opposition ainsi que des hommes et des femmes qui critiquaient le bilan des autorités en matière de droits humains et la gestion de la crise économique par les pouvoirs publics"*.

Même virulence de Human Rights Watch (HRW) en 2024 à l'égard du régime égyptien. *"Depuis qu'il a pris le pouvoir lors d'un coup d'État en 2013 et qu'il est devenu président en 2014, Abdel Fattah al-Sissi dirige l'Égypte d'une main de fer. Son gouvernement [...] a emprisonné et torturé des milliers de détracteurs et d'opposants présumés, les maintenant souvent en détention provisoire prolongée ou les condamnant à l'issue de procès manifestement inéquitables". Les médias indépendants et la société civile ont été étouffés, et le pouvoir judiciaire acquiesce de manière obéissante à la répression gouvernementale"*.

Mer Égée : un garçon porté disparu après le sauvetage de 52 migrants

Un garçon est porté disparu en mer Égée et les garde-côtes grecs sont en cours de recherche pour tenter de le retrouver. Deux navires et un hélicoptère de l'armée de l'air ont été déployés, selon l'agence de presse grecque ANA. Les opérations ont été lancées dès jeudi 25 décembre 2025. Ce jour-là, *52 exilés ont été secourus* lors de deux opérations distinctes.

Treize migrants ont d'abord été découverts sur l'île grecque de Farmakonisi, située face aux côtes turques. Une petite île inhabitée au-dessus de laquelle l'hélicoptère a concentré dans la foulée ses recherches du mineur signalé disparu.

Dans la même journée, 39 migrants, cette fois toujours en mer à bord de leur embarcation pneumatique, ont été secourus au sud de la Crète. Ils ont été transportés vers le port de Kaloi Limenes, sur la côte sud de l'île. Aucune ne dispose actuellement d'aucune précision sur les nationalités au sein des deux groupes secourus.

Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, plus de 16 770 personnes en quête d'asile dans l'Union européenne sont arrivées en Crète depuis le début de l'année 2025. Un chiffre bien supérieur à celui enregistré sur les autres îles de la mer Égée comme Samos et Lesbos. En 2025, la Crète a connu trois fois plus d'arrivées qu'en 2024. En incluant l'île de Gavdos, plus de 18 000 migrants ont débarqué sur l'une de ces deux îles au cours de l'année, contre un peu plus de 5 000 en 2024. Soit une hausse de plus de 200 %. Cette augmentation s'explique par la hausse de la fréquentation de la route maritime de Tobrouk, qui part de l'Est de la Libye vers Gavdos et la Crète. Or, ces deux îles ne disposent pas de structures d'accueil adéquates. Généralement, les migrants sont logés dans le parc d'exposition d'Agia, à La Canée, sur l'île crétoise, avant leur transfert sur le continent. Mais les conditions de vie y sont critiquées.

Les autorités grecques répondent à cette situation par des tentatives d'empêcher les départs. En juillet, Athènes a annoncé le déploiement de trois navires de guerre au large des eaux libyennes. Le gouvernement grec a aussi fait part de sa volonté de signer un accord avec Tripoli, sur le même modèle que celui conclu en 2017 par l'Italie, confiant aux autorités libyennes la charge d'intercepter les exilés en mer.

Ce partenariat a commencé à se mettre en place cet été avec les premières formations des garde-côtes libyens sur l'île de Crète. Athènes traite à la fois avec le gouvernement basé à Tripoli reconnu par l'ONU, et avec l'administration dissidente établie à Benghazi, dans l'est de la Libye. De ce fait, des agents de l'est de la Libye ont pu aussi participer aux formations.

Trois fois plus d'arrivées de migrants en Crète sur un an

Vendredi 19 décembre 2025, 539 migrants entassés sur un bateau de pêche ont été secourus par un navire de patrouille de Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, et de la garde côtière grecque, près de la petite île de Gavdos. Les personnes, originaires du Bangladesh, du Pakistan, d'Égypte, d'Érythrée, de la Somalie, du Soudan et des territoires palestiniens, ont ensuite été déposés au port d'Agia Galini, en Crète, l'île grecque voisine située à une trentaine de kilomètres. Cette arrivée, bien qu'impressionnante par son nombre d'exilés présents à bord du bateau, n'est pas une exception. Ce week-end, les débarquements ont été nombreux dans la région : dimanche, 114 personnes ont accosté au port de Paleochora, en Crète, après un sauvetage en mer.

La journée de samedi a été particulièrement intense aussi. Plus de 300 migrants ont été pris en charge au large de la Crète et de Gavdos au cours d'au moins huit opérations de sauvetage. Parmi ces exilés se trouvaient une mère de famille et son nourrisson d'à peine un mois, ont indiqué les garde-côtes grecs. Toutes deux, originaires du Soudan, ont été transférées à l'hôpital d'Agios Nikolaos, en Crète.

Au total en trois jours, ce sont donc près de 900 exilés qui ont atteint ces deux îles grecques. Selon la garde-côtière grecque, la grande majorité d'entre eux avait pris la

mer depuis la ville de Tobrouk, à l'est de la Libye, en échange d'une somme comprise en 1 200 et 1 800 euros.

Cette année, la route dite de Tobrouk, qui part donc de l'est de la Libye vers la Crète et Gavdos, s'est largement développée au dépend de celle passant de la Turquie vers les îles de la mer Égée.

Depuis le début de l'année, plus de 18 000 personnes sont arrivées de manière irrégulière en Crète, contre un peu plus de 5 000 en 2024, d'après les chiffres des autorités grecques. C'est six fois plus que les arrivées à Lesbos (3 777) et quatre fois plus qu'à Samos (4 747), selon les données du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés.

Face à cette hausse, les autorités locales se sont trouvées débordées : la Crète et Gavdos ne disposent pas de structures d'accueil adéquates, contrairement aux îles du nord-est de la mer Égée. Généralement, les migrants sont logés dans le parc d'exposition d'Agia, à la Canée, avant leur transfert sur le continent. Mais les conditions de vie y sont critiquées.

Dans ce contexte, le gouvernement grec a décidé de durcir le ton. "*Le but du gouvernement est d'expulser un maximum d'étrangers hors de Grèce*" rapporte la chargée de plaidoyer à l'ONG du Conseil grec pour les réfugiés. Depuis septembre 2025, le séjour irrégulier n'est plus une irrégularité administrative mais... un délit pénal. "*Si votre asile est rejeté, vous avez deux choix : soit vous rentrez dans votre pays, soit vous irez en prison*", a déclaré le ministre des Migrations, fin août 2025. "*Nous devenons l'un des premiers pays à criminaliser le séjour irrégulier, nous envoyons ainsi un message clair*".

"L'idée avec cette loi, c'est un durcissement pour augmenter les retours forcés des déboutés [du droit d'asile]", avait alors précisé une source de l'OIM. "*Le ministre a un objectif clair : intégrer les personnes qui peuvent l'être le plus rapidement possible [...] pour qu'ils puissent devenir une main-d'œuvre disponible le plus rapidement possible. Et expulser tous les autres*".

En 2025, la hausse des arrivées de migrants en Crète a entraîné une multiplication des procès pour trafic

Mercredi 17 décembre 2025, le procès de 31 de jeunes exilés – majoritairement soudanais qui ont pris un bateau pour tenter de rejoindre l'Europe - s'est tenu devant le tribunal de La Canée, deuxième ville de Crète où les arrivées de migrants se sont accélérées en 2025. Au terme d'un procès jugé expéditif par les collectifs de soutien aux migrants en Grèce, dix Soudanais ont été condamnés à dix ans de prison et quatre Égyptiens à des peines de prison à vie. L'examen des cas des 17 autres accusés a été renvoyé au 29 décembre 2025. Le tribunal grec a reconnu les migrants coupables de "*transport illégal de migrants en situation irrégulière*" et a estimé que leur implication avait été plus ou moins importante.

Une accusation dont se défendent ces jeunes hommes qui affirment avoir été contraints de prendre les commandes d'une embarcation ou de suivre ses coordonnées GPS sous la menace d'une arme à feu.

C'est notamment le cas d'un Soudanais de 19 ans. "*Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait pour survivre [...] Tout ce que je veux, c'est un endroit sûr où je pourrais dormir en paix. Je ne suis pas un criminel*", a déclaré le jeune homme au collectif allemand de.criminalize, qui lutte contre la criminalisation des migrants. En soutien aux 31 accusés, une soixantaine d'exilés soudanais, hébergés dans plusieurs centres de Grèce, se sont

déclaré en grève de la faim pour deux jours, mercredi 17 et jeudi 18 décembre, ont rapporté plusieurs groupes de soutien aux migrants dans le pays.

En Grèce, les procès de ce type sont devenus très fréquents ces dernières années mais jusqu'ici la Crète n'était que peu concernée. Mais, en 2025, la grande île du sud de la Grèce a connu trois fois plus d'arrivées de migrants qu'en 2024. Cette augmentation s'explique par la hausse de la fréquentation de la route maritime de Tobrouk, qui part de l'Est de la Libye vers Gavdos et la Crète.

En conséquence, les procès de migrants pour "*transport illégal de migrants en situation irrégulière*" se sont également multipliés. Selon un activiste, entre 15 et 20 cas de ce type sont désormais jugés chaque mois par le tribunal de La Canée.

Pour soutenir ces exilés accusés de trafic d'êtres humains, mais qui assurent ne faire partie d'aucune organisation de passeurs, des collectifs d'activistes se sont créés. Un membre des groupes "Mataris" et "50 out of many", explique "*La communauté soudanaise en Grèce est bien organisée, explique-t-il par téléphone. Depuis avril, nous avons créé des groupes de communication pour partager les coordonnées des organisations d'aide et nous entraider. Nous avons commencé à 45 personnes et aujourd'hui, notre groupe compte 950 membres répartis dans les îles et les villes. Chaque camp ou centre a son propre groupe, et il existe également un groupe général qui opère dans toute la Grèce.*" Selon lui, les exilés arrêtés à leur arrivée en Crète passent environ six mois en détention avant de comparaître devant un tribunal. Pendant ce temps, ils sont enfermés dans les prisons d'Avlona, au nord d'Athènes, ou de La Canée, en Crète. Des centres de détention où les conditions de vie sont "*inhumaines*", juge un avocat grec en droit pénal qui a déjà défendu des exilés soudanais. Les détenus".

Depuis plusieurs années, les procès de migrants se multiplient en Grèce. Les accusations sont généralement les mêmes : des jeunes hommes tout juste arrivés sur le sol grec en bateau de manière irrégulière sont arrêtés et accusés d'être des passeurs, sur la seule foi du témoignage d'un garde-côte – ou d'autres passagers. Placés en détention, puis jugés pour des motifs tels que "*transport illégal de ressortissants de pays tiers sur le territoire grec*", "*mise en danger de la vie d'autrui*", ils écopent souvent de peines de prison de plusieurs décennies car les peines sont multipliées par le nombre d'occupants sur le bateau.

Des pratiques judiciaires qui inquiètent l'avocat. "*Nous sommes confrontés à une multiplication d'affaires dans lesquelles les tribunaux se fondent uniquement sur une déclaration des garde-côtes, sans que la défense ait la possibilité de les interroger en audience publique dans le cadre d'un véritable procès pénal contradictoire [...] De telles pratiques soulèvent de sérieuses préoccupations quant au respect des garanties d'un procès équitable prévues à l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'Homme*".

L'avocat dénonce également le manque d'accès des prévenus à une défense et une traduction convenable en amont et durant le procès. "*La qualité des services d'interprétation et de traduction [...] est exceptionnellement médiocre et ne répond pas aux exigences minimales d'un procès équitable administré par l'État*", déplore le conseil qui estime par ailleurs que "*90 % [des accusés] n'ont pas d'avocat*" et se voient désigner un avocat commis d'office "*au début de l'audience*". Interrogés sur la question de la présence d'avocats et de traducteurs aux côtés des migrants lors de leur procès, les services du tribunal de La Canée n'ont pas répondu à nos questions.

Samos

Une femme morte, un passeur présumé arrêté mais 39 personnes sauvées

La période hivernale de cette année reste exceptionnellement active en matière de trafic de migrants dans la région. Les garde-côtes ont indiqué que l'autorité portuaire de Samos avait été informée de la détresse d'un canot pneumatique échoué sur la côte de cette île. Les autorités grecques et les forces de sécurité de Frontex ont lancé une opération de recherche et de sauvetage qui a permis de secourir environ 39 passagers. Le corps d'une passagère a été retrouvé près du canot pneumatique. La dépouille de la femme a été transférée à l'hôpital général de Samos pour une autopsie. Un ressortissant afghan de 25 ans a été arrêté pour « *transport illégal de ressortissants de pays tiers* » et « *entrée illégale en Grèce* » en lien avec l'incident. Les autres passagers auraient identifié le suspect comme étant le passeur qui avait organisé leur transport vers la Grèce.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Gavdos

Près de 400 migrants secourus au sud de la Crète

Près de 400 migrants ont été secourus vendredi 26 décembre 2025 au large de la petite île grecque de Gavdos, au sud de la Crète, par les garde-côtes grecs. Dans une opération menée à quelque 35 milles nautiques au sud de Gavdos, environ 365 personnes en quête d'asile dans l'Union européenne, embarquées sur un bateau de pêche, ont été secourues par un navire des garde-côtes avec l'appui d'un cargo battant pavillon danois et d'un avion de la force Frontex. Elles ont été embarquées à bord du navire marchand afin d'être transférées vers le port de Paleochora, en Crète. Aucune précision sur leur nationalité n'a été fournie.

Plus tôt dans la journée, quelque 30 migrants avaient été repérés par un navire de Frontex à 25 milles nautiques au sud de Gavdos et transférés en Crète. Jeudi 25 décembre 2025, 39 migrants embarqués à bord d'une embarcation pneumatique avaient déjà été secourus au sud de la Crète et transportés à Kaloi Limenes, sur cette île.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ITALIE

La justice n'est pas un « système » : c'est un droit pour tous

Trente-deux associations en soutien à l'Associazione per gli Studi Giuridici sull'Immigrazione (ASGI)

Suite aux accusations portées le 12 décembre 2025 contre l'association italienne d'études juridiques sur les migrations (Asgi) par le journal italien *Il Giornale* et une députée du parti *Fratelli d'Italia*, l'Asgi a publié un communiqué rappelant le rôle essentiel joué par les associations dans tout État de droit. Le réseau Migureurop signe ce communiqué et apporte son soutien entier à l'Asgi, membre de Migureurop, partageant son inquiétude envers la multiplication des campagnes médiatiques et politiques menées par l'extrême droite qui visent à attaquer le travail mené par les juristes qui œuvrent pour la défense des droits des personnes étrangères.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7641>

A Trieste, à la fin de la route des Balkans, un association soigne les blessures des migrants

L'association Donk Humanitarian Medicine a vu le jour en 2005 dans la ville de Naples, dans le sud de l'Italie, avant de déménager à Trieste en 2012 à l'extrême nord-est du pays, à la frontière avec la Slovénie. Un infirmier qui fait partie des quelque 80 bénévoles de l'association, explique. *"L'objectif de l'organisation est d'offrir une assistance médicale à ceux qui ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier de l'aide médicale de l'État". "Dans nos cliniques, vous pouvez passer un examen médical même si vous êtes en transit, et vous pouvez également bénéficier d'un accompagnement psychologique, car nous disposons d'une équipe de santé mentale. Les migrants sont nos principaux bénéficiaires."*

Les membres de Donk Humanitarian Medicine travaillent également dans le centre d'accueil de Campo Sacro, situé à Trieste et Monfalcone. Depuis 2023, "Donk" propose également une clinique mobile. L'association gère, en tout, dix cliniques dans la région. "Donk" dit avoir effectué depuis 2012 quelque 20 000 consultations et propose une assistance téléphonique sept jours sur sept. *"Le phénomène de la migration est en constante évolution, et nos services doivent évoluer pour répondre à ces besoins qui changent". "Il y a cinq ans, par exemple, nous avions beaucoup de personnes venant du Bangladesh". "Depuis 2021, le nombre de personnes venant d'Afghanistan a commencé à augmenter, ainsi que celui des Égyptiens. Aujourd'hui, à Trieste, les deux groupes de migrants les plus nombreux sont les Pakistanais et les Afghans, suivis de près par les Égyptiens. Nous avons encore beaucoup de migrants du Bangladesh, mais il s'agit principalement d'adultes. Quant aux migrants non accompagnés, ils viennent généralement d'Afghanistan, de Syrie et des régions kurdes, c'est-à-dire d'Iran, d'Irak, de Turquie et de Syrie."*

Trieste se trouve à la fin de la route migratoire des Balkans. Elle constitue pour beaucoup une ville de transit italienne avant de se rendre en Europe du Nord. C'est pour cette raison que les exilés ne se font pas connaître des autorités. Difficile dans ces conditions de se faire soigner. *"La plupart des migrants viennent nous consulter pour des problèmes cutanés, dentaires, des infections ou des troubles gastro-intestinaux. La plupart sont plutôt en bonne santé. Ils ne souffrent pas de problèmes chroniques"*, cependant on observe une hausse des cas de troubles mentaux, notamment de stress post-traumatique. *"Ce stress est causé par une série de facteurs : le changement de culture, le fait d'avoir quitté son pays d'origine et peut-être sa famille, et la violence subie avant le début ou pendant le voyage."* Certaines personnes ont été victimes de violences physiques sur la route de l'exil, exposées aux mauvais traitements de gangs criminels ou d'interventions musclées de forces de sécurité. Tout cela est source d'un stress énorme.

À travers ses conversations avec les patients, l'infirmier se dit en mesure de constater les évolutions des violences sur la route des Balkans. *"Quand j'ai commencé, la plupart des migrants disaient subir des violences à la frontière croate. Aujourd'hui, depuis deux ans, ils sont plus nombreux à pointer du doigt la police bulgare". "Nous n'entendons plus vraiment parler de la Hongrie, car la plupart des migrants n'essaient même plus d'emprunter cette route. Certains affirment avoir été frappés par la police en Turquie ou en Grèce. Ce n'est pas une règle absolue, mais la plupart des personnes que j'ai rencontrées m'ont dit qu'elles se sentaient mieux traitées par les forces de police en Italie, en Slovénie et en Bosnie-Herzégovine".*

Les ressortissants afghans sont les plus fragiles, d'un point de vue médical. *"D'autres populations migrantes disposent d'un peu plus d'argent pour effectuer leur voyage. Ces personnes sont également pauvres et ont souvent été exploitées en cours de*

route, mais beaucoup disposent déjà d'un contact en Europe qui travaille afin de pouvoir financer leur voyage. Les Afghans qui arrivent sont, eux, très jeunes, ils ont souvent été victimes de violences avant même de quitter leur pays, que ce soit en raison de discriminations politiques ou ethniques. Ils ont généralement moins d'argent, leur voyage est donc plus long et ils sont soumis à encore plus d'exploitation". Même avant le retour au pouvoir des Taliban en 2021, les migrants afghans avaient tendance à avoir des besoins plus importants à leur arrivée, note l'infirmier qui précise que, selon les statistiques de l'université de Trieste, qui collabore avec Donk, les Afghans représentent environ 11 % des arrivants, mais reçoivent près de la moitié des soins médicaux d'urgence. Depuis la prise de pouvoir des fondamentalistes religieux, "la situation s'est aggravée".

"Le plus gros problème pour eux ne sont pas tant les blessures visibles qui nécessitent des soins médicaux, mais les blessures invisibles qui nécessitent une attention particulière. Il faut avancer avec beaucoup, beaucoup de prudence car c'est un terrain miné". "Si vous vous contentez d'aller les voir et de leur poser des questions directes, ils se referment souvent sur eux-mêmes et ne veulent plus en parler du tout."

Lorsque l'association a créé son service de santé mentale, celui-ci était exclusivement destiné aux mineurs étrangers non accompagnés, qui représentent encore aujourd'hui la majorité des patients du service. Trois psychologues, deux psychothérapeutes et deux psychiatres travaillent chez "Donk". *"Pour les mineurs étrangers non accompagnés, le service s'engage à garantir un soutien de qualité grâce à une collaboration étroite avec les éducateurs et les représentants des structures d'accueil des mineurs, ainsi qu'avec les tuteurs bénévoles."* L'association s'occupe par ailleurs également de demandeurs d'asile déjà pris en charge par le système d'accueil italien.

Lors de ces entretiens, l'équipe constate que la pratique des refoulements illégaux aux frontières sur la route des Balkans est un sujet qui revient régulièrement. Le coordinateur du projet de santé mentale à "Donk" explique que les "pushbacks" sont très déstabilisants pour les migrants ayant, pour beaucoup, passé plusieurs années dans un pays de l'Union européenne (UE). *"Nombre d'entre eux ont noué des relations, pris racine, appris la langue et commencé des formations",* et le fait d'être transféré de force "peut être très difficile. À chaque fois, ils doivent tout recommencer à zéro".

EUROPE

Alors que les frontières extérieures de l'Union européenne (UE) deviennent des zones de plus en plus surveillées et militarisées, le durcissement des politiques migratoires se caractérise par une logique croissante de restriction et de contournement du droit d'asile. Entre 2014 et 2022, la longueur totale des murs et clôtures érigés aux frontières extérieures de l'UE et dans l'espace Schengen est passée de 315 km à 2 048 km.

À l'Est, la frontière entre la Biélorussie et l'UE a vu se multiplier les refoulements et les violences à l'égard des personnes exilées. La présence militaire accrue traduit une réponse essentiellement sécuritaire à des enjeux humanitaires. Au Sud, en Méditerranée, la Grèce a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme pour ses pratiques illégales de pushbacks, soulignant la persistance de violations du droit international.

Même des États traditionnellement attachés à l'État de droit, comme la Finlande, adoptent désormais des législations autorisant les refoulements, marquant une

rupture inquiétante avec le droit d'asile et le droit européen. Des gouvernements vont jusqu'à suspendre purement et simplement l'examen des demandes d'asile, comme Chypre en 2024.

L'Europe peut-elle encore se revendiquer comme un espace de protection des droits humains, alors qu'elle érige peu à peu ces murs, visibles ou invisibles, aux frontières de son territoire ?

<https://www.vuesdeurope.eu/num/frontieres-exterieures-une-europe-forteresse/>

BALKANS

Les conséquences dramatiques de la fermeture des frontières sur la vie des migrants

Personne ne sait combien d'exilés empruntent actuellement la route des Balkans, notamment parce que la plupart évitent les camps officiels où ils sont identifiés. Un jeune Afghan de 21 ans, préfère la "jungle" d'Obrenovac, au sud de Belgrade. *"J'espère qu'on va finir par me laisser entrer en Hongrie. Ce n'est pas une vie ici, c'est dangereux. On doit se cacher de la police, des gens. Aujourd'hui, il y a un type d'ici, un Serbe, qui m'a frappé. Il m'a dit : 'Dégage, tu n'as rien à faire ici'. On doit toujours fuir. Ça me rend fou, littéralement"*, témoigne le jeune homme qui vit dans la rue depuis un mois et demi, n'ayant plus d'argent pour poursuivre son périple vers l'Union européenne.

Sur la route des Balkans, les prix flambent depuis l'entrée de la Croatie dans l'espace Schengen et le déploiement des gardes-frontières de l'agence européenne Frontex dans le pays. Les trafiquants font leur pub ouvertement sur TikTok et sont aussi prêts à tout - même aux pires exactions - pour maximiser leurs profits.

"Dans les Balkans, les gangs sont surtout tenus par des Afghans, tandis qu'en Libye, ils le sont par des Libyens. Mais le système est le même : ils kidnappent, torturent, violent, brisent les os et envoient des vidéos aux familles pour leur réclamer des rançons de 3 000 ou 4 000 euros. Une fois que les familles ont payé, les personnes sont libérées. Les transferts se font par Western Union ou MoneyGram", détaille une humanitaire italienne basée de longue date en Bosnie-Herzégovine.

Dans les Balkans, les risques toujours plus grands pris par les sans-papiers se matérialisent concrètement dans les cimetières. Les tombes portant l'inscription "N. N.", pour *"Nomen nescio"* ("Nom inconnu", en latin), se multiplient dans ceux qui se trouvent près des frontières. Régulièrement sollicitée par des familles de disparus, l'ONG serbe KlikAktiv a lancé l'année dernière un projet pour tenter de les identifier. *"Des dizaines de personnes sont mortes noyées dans la rivière Drina, entre la Serbie et la Bosnie-Herzégovine. Malheureusement, personne n'en parle et ces victimes sont mal identifiées"*.

Aujourd'hui, les ONG de la route des Balkans font ce qu'elles peuvent pour continuer à porter assistance à ceux qui la rejoignent, alors que les autorités les ignorent.

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-international/20260104-balkans-les-cons%C3%A9quences-dramatiques-de-la-fermeture-des-fronti%C3%A8res-sur-la-vie-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s>

KOSOVO

Des migrants expulsés des États-Unis vers le Kosovo

Le premier ministre du **Kosovo** a créé la surprise le 12 décembre 2025, en confirmant que le Kosovo était prêt à accueillir des migrants dont les États-Unis ne veulent

pas sur leur territoire , et même qu'un ou deux seraient déjà arrivés . Cette dernière information n'a pas été confirmée, mais le petit pays des Balkans a signé un accord au printemps dernier, prévoyant l'accueil de 50 migrants rejetés par les États-Unis.

Pristina évoque la dette morale qu'aurait le Kosovo depuis les bombardements de l'Otan du printemps 1999, qui ont permis au pays de se détacher de la tutelle de Belgrade. Le Premier ministre essaye aussi de se rabibocher avec Washington alors qu'il est dans le collimateur de l'administration Trump, qui a publiquement répété qu'elle ne le considérait pas comme un partenaire fiable .

Il dirige un exécutif technique car aucune majorité ne s'est dégagée des élections de février 2025 et le pays va retourner aux urnes dimanche. Alors que la croissance économique n'est toujours pas au rendez-vous et que le pays continue à se vider de sa population, va-t-il se spécialiser dans l'accueil des indésirables ? Le Kosovo a signé des accords pour accueillir des détenus condamnés au Danemark, qui purgeront leurs peines dans des sections spéciales des prisons kosovares où prévaudront les règles danoises.

Les premiers transferts sont attendus incessamment, malgré l'indignation des organisations de défense des droits de l'Homme. Selon les médias britanniques, le Kosovo – et la Macédoine du Nord voisine – négocieraient aussi avec le Royaume-Uni pour l'accueil de migrants déboutés du droit d'asile dans ce pays.

<https://www.ouest-france.fr/europe/kosovo/des-migrants-expulses-des-usa-vers-le-kosovo-099e50e4-e00f-11f0-ba14-a010db31b80d>

ROYAUME-UNI

Plus de 41 000 arrivées de migrants par la Manche en 2025

En 2025, 41 472 migrants ont rejoint le Royaume-Uni après avoir entrepris la périlleuse traversée de la Manche. C'est le deuxième nombre le plus élevé après le record des 45 774 arrivées enregistrées en 2022. Il s'agit également d'une hausse de 13% par rapport au nombre d'arrivées recensées en 2024 (36 566).

Après près d'un mois sans aucune traversée de la Manche entre mi-novembre et mi-décembre, en raison de mauvaises conditions météorologiques, les tentatives ont repris en fin d'année. Le Home Office britannique a enregistré plus de 2 000 arrivées de migrants par "small boats" depuis le 13 décembre 2025. Durant la seule journée de samedi 21 décembre, 803 migrants ont atteint les côtes anglaises, un record pour une journée de décembre depuis l'apparition des traversées par "small boats" en 2018.

Toutefois, la dangereuse traversée de la Manche entraîne aussi de nombreux naufrages. Au moins 29 migrants ont péri en mer l'année passée, selon un comptage effectué par l'AFP à partir de sources officielles françaises et britanniques.

Le Home Office a qualifié le nombre de traversées de la Manche "*de honteux*" et a assuré que le "*gouvernement britannique prend des mesures*", avant de rappeler que "*près de 50 000 personnes qui se trouvaient ici illégalement ont été expulsées du Royaume-Uni*" depuis juillet 2024.

Ces derniers mois, le gouvernement a donc annoncé une série de mesures restrictives en matière de droit d'asile, alors que les demandes d'asile ont atteint un niveau record : plus de 110 000 sur la période octobre 2024-septembre 2025. Mais ce n'est "*Pas un moyen de dissuasion efficace*". "*Personne ne risque sa vie sur une embarcation de fortune dans la Manche, sauf par désespoir de trouver de la sécurité dans un pays où il a*

de la famille ou des liens communautaires", souligne le directeur général du Refugee Council, en réaction au nombre d'arrivées d'exilés au Royaume-Uni en 2025.

"La plupart des hommes, femmes et enfants qui entreprennent ces traversées ont fui des régimes oppressifs comme celui des Taliban en Afghanistan et des guerres civiles brutales dans des pays comme le Soudan". "Le gouvernement a raison de vouloir mettre fin aux traversées de la Manche, mais les mesures qui punissent les personnes reconnues comme réfugiées sont injustes et ne constituent pas un moyen de dissuasion efficace."

En effet, malgré le durcissement de la politique migratoire britannique, les exilés dans le nord de la France ne comptent pas changer leurs plans et souhaitent souvent, coûte que coûte, rejoindre l'Angleterre. Déjà, parce qu'ils ne connaissent pas toujours l'existence des réformes anglaises. Ensuite, parce que beaucoup ne renonceront pas à leur objectif si près du but, alors qu'ils ne sont qu'à quelques kilomètres des côtes britanniques. Enfin, parce que certains ont des attaches ou des proches au Royaume-Uni, et voient ce pays comme leur dernière chance. *"J'ai vu sur les réseaux sociaux que la vie en Angleterre devenait compliquée pour les personnes comme nous. Mais je n'ai nulle part où aller alors je n'ai pas d'autre choix que de tenter ma chance là-bas"*, confiait un soudanais de 26 ans dont la demande d'asile a été refusée en France.

Des groupuscules britanniques anti-migrants dans le nord de la France

Au Royaume-Uni, les manifestations anti-migrants, dont beaucoup ont été menées par des groupes de femmes, ont fortement augmenté au cours de l'été 2025.

Le mouvement britannique baptisé "Opération Overlord" [opération Suzerain] organise des actions dans le nord de la France pour tenter d'empêcher les traversées clandestines de la Manche. Ses membres - des civils - patrouillent le long du littoral français pour détruire les petites embarcations à bord desquelles des migrants espèrent rejoindre les côtes du Royaume-Uni. Sur les réseaux sociaux, les membres d'"Opération Overlord" publient des vidéos pour expliquer qu'ils *"traquent [les migrants dans] les dunes"* et recherchent des canots pneumatiques. Ces groupes d'autodéfense harcèlent des migrants et n'agissent dans aucun cadre légal.

Un autre de ces groupes se fait appeler Raise the Colours [Faites briller les couleurs]. Leur montée en puissance inquiète les associations d'aide aux migrants en France. Car Raise the Colours attire déjà des milliers de personnes. Plus de 5 500 Britanniques se seraient portés volontaires pour se rendre en France et participer à ces patrouilles. Sur son site web, le mouvement sollicite ouvertement des dons allant de 10 à 2 000 livres sterling (entre 11 et 2 300 euros environ) pour financer une *"force civile de contrôle des frontières"*. Le groupe a également diffusé des demandes d'équipement comprenant des gilets anti-couteaux, des caméras thermiques, des drones, des radios cryptées et de puissantes lampes torches. Raise the Colours n'a pas répondu aux sollicitations de journalistes.

Dans son ouvrage intitulé *« Towards a vigilant society : from citizen participation to anti-migrant vigilantism »* ("Vers une société vigilante : de la participation citoyenne à la vigilance anti-migrants"), l'auteur examine ce phénomène qui met en scène des patrouilles spectaculaires, des appels à la vindicte populaire et au harcèlement en ligne. (<https://academic.oup.com/british-academy-scholarship-online/book/45057>) *"Ces actions façonnent une vision du monde qui présentent la situation à Calais et à Douvres non pas comme une crise humanitaire, mais comme un champ de bataille, représentant les migrants comme des envahisseurs et les justiciers comme des défenseurs héroïques"*. "Bien que cette auto-

justice soit en grande partie symbolique, mise en scène principalement pour être visible sur les réseaux sociaux, elle contribue néanmoins à créer une atmosphère conflictuelle et débouche parfois sur des intimidations dans le monde réel".

Début décembre 2025, neuf associations - dont Utopia 56 - ont dénoncé ces "*pratiques d'intimidation*" et condamné la "*réponse insuffisante*" des gouvernements britannique et français, estimant que cela "*contribue à normaliser et à encourager des pratiques violentes et xénophobes qui menacent directement les personnes exilées ainsi que leurs soutiens associatifs*".

Un porte-parole du ministère britannique de l'Intérieur a expliqué "*comprendre la frustration suscitée par les traversées illégales. Cependant, se faire justice soi-même ne résoudra pas le problème. Cette semaine, le ministre de l'Intérieur a annoncé les plus grandes réformes depuis des décennies pour lutter contre l'immigration clandestine, rétablir l'ordre et le contrôle à nos frontières et rendre l'arrivée au Royaume-Uni moins attrayante pour les migrants clandestins.*"

Les Britanniques ne sont pas les seuls à ériger des groupes de défense anti-immigration. À travers l'Europe, des mouvements similaires ont gagné en popularité, se présentant comme les défenseurs des communautés locales et intervenant là où, selon eux, les autorités ont échoué.

Le réseau Radicalisation Awareness Network (RAN), une initiative financée par l'Union européenne (UE), a étudié "*l'internationalisation croissante*" de l'extrémisme de droite. Ses recherches montrent comment les réseaux sociaux contribuent à normaliser les discours haineux, en particulier ceux qui visent les migrants et les demandeurs d'asile. Ces groupes se présentent généralement en protecteurs face à des migrants qui représenteraient une menace. Selon l'étude, les mouvements d'extrême droite en Europe ne se limitent plus aux sous-cultures jeunes comme les skinheads ou les néonazis. Ils impliquent désormais des adultes de tous âges et de toutes professions.

Le RAN cite une étude norvégienne qui montre un changement notable : l'âge moyen de la radicalisation est passé d'environ 22 ans dans les années 1990 à 31 ans dans les années 2010. Les personnes plus âgées, qui disposent de plus de ressources, de contacts et d'expérience sont de plus en plus souvent à l'origine de ces mouvements. Au Royaume-Uni, l'organisation anti-extrémisme Hope Not Hate constate également une forte hausse des actions anti-migrants : en 2022, les "*chasseurs de migrants*" sont allés protester 253 fois devant des centres d'hébergement pour demandeurs d'asile, soit deux fois plus qu'en 2021. Ces incidents, filmés et publiés en ligne, montrent souvent des militants confrontant le personnel hôtelier ou filmant les demandeurs d'asile entrant et sortant des bâtiments.

Une journaliste brésilienne s'est penchée sur la dynamique de groupes comme Raise the Colours dans le paysage politique d'extrême droite. Selon elle, ces mouvements ne sont ni chaotiques ni désorganisés. Une étude réalisée en 2025 par le forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs (<https://www.epfweb.org/node/1147>) (EPF) a révélé que des groupes d'extrême droite - russe ou américain parfois - ont transféré plus d'un milliard d'euros à travers l'Europe entre 2019 et 2023.

Ces réseaux diffusent des discours anti-immigrés dans les médias, les ONG et les partis politiques. Leurs messages, qui incluent des slogans tels que "*Make Germany great again*" (Rendre à l'Allemagne sa grandeur) ou "*La Pologne aux Polonais*", sont délibérément conçus pour présenter le nationalisme comme du patriotisme.

AFRIQUE

BURUNDI

Plus de 100 000 réfugiés accueillis au Burundi en près d'un mois

Selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, « la situation sécuritaire s'est fortement dégradée » suite aux arrivées massives de réfugiés congolais au Burundi, fuyant les affrontements violents dans le Sud-Kivu, (Est de la RDC). Ces combats ont provoqué un afflux important depuis le 5 décembre, avec plus de 101 000 arrivées. Parmi eux, figurent plus de 90 000 réfugiés congolais, mais aussi près de 11.000 Burundais installés en RDC.

Dans les zones de santé de la province du Tanganyika, ces populations sont logées dans des espaces publics (écoles, églises, etc.), des sites surpeuplés ou au sein de communautés d'accueil déjà fortement sollicitées. Des pillages visant notamment des structures sanitaires et éducatives ont été signalés, compromettant l'accès aux soins et à l'éducation de milliers de personnes. On note une recrudescence des cas de choléra.

Des contraintes d'accès (sécuritaires, logistiques, administratives) affectent considérablement les activités humanitaires : restrictions imposées par les autorités locales et militaires, absence d'autorités bloquant la reprise et la continuité des opérations humanitaires, faute d'interlocuteurs légitimes pour coordonner les mouvements, présence d'acteurs armés limitant fortement l'acheminement de l'aide, fermeture de routes, etc. « Les structures sanitaires connaissent des ruptures de médicaments, faute d'approvisionnement et de restriction d'accès

https://news.un.org/fr/story/2025/12/1158152?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=22c3cec118-EMAIL_CAMPAIGN_2025_12_30_01_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-22c3cec118-107916625

GAMBIE

Une centaine de migrants secourus, mais au moins 31 morts dans le naufrage d'un bateau

Au moins 31 migrants sont morts dans le naufrage au large de la Gambie jeudi 1er janvier 2026 d'un bateau qui tentait de rejoindre l'Europe, et de « *nombreux autres ont disparu et sont probablement morts* », a annoncé lundi 5 janvier 2026 le gouvernement dans un nouveau bilan à la hausse. Le naufrage de ce bateau, parti le soir du 31 décembre 2025 et qui transportait plus de 200 personnes, a ému ce pays ouest-africain d'où de nombreuses personnes tentent de rejoindre les Canaries espagnoles par la périlleuse route de l'Atlantique. Le président gambien a souligné vendredi 2 janvier 2026 que son pays était « en deuil » après ce nouveau drame de l'émigration clandestine.

« Quinze corps ont été retrouvés en Gambie et seize au Sénégal, de nombreux autres ont disparu et sont probablement morts », indique ce nouveau bilan du gouvernement qui précise que 102 personnes ont été secourues dont 23 sont hospitalisées. « *Une enquête a été ouverte par le Département de l'immigration de Gambie (GID) afin d'établir les faits sur ce qui s'est réellement passé et de déterminer qui est responsable des événements ayant conduit à cette catastrophe* », poursuit le document.

Alertée par un appel de détresse, la marine nationale avait lancé vers 1 h du matin le 1er janvier 2026 une opération de recherche, à laquelle avaient pris part plusieurs bateaux. Le bateau ayant fait naufrage avait ensuite été retrouvé échoué sur un banc de sable.

Le GID a également annoncé lundi l'arrestation de 107 candidats à l'émigration clandestine présumés, majoritairement des Gambiens, des Sénégalais et des Guinéens. Des milliers de personnes originaires d'Afrique de l'Ouest tentent depuis des années la migration clandestine depuis les côtes de leurs pays en empruntant la route de l'Atlantique pour gagner l'Europe, principalement via l'archipel espagnol des Canaries, à bord d'embarcations surchargées et souvent vétustes. Des milliers de personnes sont mortes en tentant de rejoindre ainsi l'Europe ces dernières années.

Le renforcement récent des contrôles en mer au Sénégal, en Mauritanie et au Maroc a conduit les départs des pirogues vers les Canaries à se déplacer vers le sud, notamment depuis les côtes de Gambie et de Guinée-Conakry, rallongeant encore plus le temps passé en mer et les dangers.

<https://www.ouest-france.fr/monde/gambie/gambie-au-moins-31-morts-dans-le-naufrage-dun-bateau-de-migrants-5986c944-ea80-11f0-9b78-7c77e15311d5>

LIBYE

En 2025, plus de 26 000 migrants ont été interceptés en mer et ramenés de force en Libye

Au moins 26 635 personnes ont été interceptées en mer et ramenées de force en Libye en 2025, selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) publiés le 22 décembre 2025. Parmi elles, figurent au moins 23 126 hommes, 2 336 femmes et 965 enfants. En 2024, 21 762 personnes avaient été interceptées en mer et ramenées en Libye. En 2023, elles étaient 17 190.

Ces exilés - originaires d'Afrique subsaharienne pour beaucoup - prennent la mer dans des embarcations de fortune dans l'espoir de rejoindre l'Union européenne (UE) et notamment l'île italienne de Lampedusa, située à seulement 300km des côtes d'Afrique du Nord.

Mais depuis 2017, en vertu d'un accord conclu entre la Libye et l'Italie et soutenu par Bruxelles, l'Europe confie aux autorités libyennes la charge de la coordination des sauvetages au large de leurs côtes. Une tâche qui incombe auparavant au centre de coordination des sauvetages en mer de Rome ou de La Valette, à Malte. Pour se faire, l'accord de 2017 prévoit que l'Italie équipe et forme les autorités libyennes pour intercepter les exilés en Méditerranée. Cet accord est sans cesse dénoncé par les ONG de défense des droits de l'Homme depuis sa signature.

Les interceptions ont été, à de nombreuses reprises, émaillées de violences. Les Libyens sont régulièrement accusés de faire usage d'armes à feu lors de ces opérations. Les exilés ramenés contre leur gré en Libye se retrouvent généralement en prison où ils sont soumis à des traitements inhumains (tortures, passages à tabac, humiliations, viols, voire assassinats).

La Libye est en proie au chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011. Les groupes armés n'hésitent pas à kidnapper des migrants d'Afrique subsaharienne en pleine rue, sur la route de l'exil ou dans leur appartement, à filmer les tortures qu'ils leur infligent dans le but d'extorquer de l'argent à leurs proches. Il n'est pas rare non plus que

des gardiens des centres de détention officiels revendent eux-mêmes des migrants à des trafiquants.

MAURITANIE

Plus de mille réfugiés en provenance du Mali sont arrivés en Mauritanie

Depuis 2012, le Mali est confronté à une profonde crise sécuritaire, nourrie notamment par les violences du JNIM – un groupe affilié à Al-Qaïda –, de l'organisation Etat islamique (EI), ainsi que de groupes criminels communautaires. De nombreux civils sont régulièrement victimes de représailles et d'exactions de l'armée et de ses supplétifs russes ou des jihadistes, accusés d'avoir collaboré avec le camp ennemi. Pour fuir cette violence, de nombreux Maliens tentent de rejoindre la Mauritanie voisine, qui a enregistré un afflux de réfugiés en provenance du pays depuis fin octobre. « *La situation sécuritaire au Mali reste très instable, avec une intensification des opérations militaires, des frappes aériennes signalées et des incidents visant des biens institutionnels qui continuent de provoquer des déplacements vers la Mauritanie* », affirme le HCR.

L'organisation dit avoir recensé cette dernière semaine de décembre 2025 « 1 103 nouveaux réfugiés (188 familles) à Bassikounou et Néma, portant le total cumulé à environ 7 310 personnes (1 161 familles) depuis le début de l'afflux le 24 octobre », soulignant que ces chiffres sont probablement sous-estimés. Selon le HCR, les nouveaux arrivants sont principalement des femmes et des enfants, avec une augmentation du nombre de personnes âgées. Ces derniers proviennent principalement de localités dans la région de Tombouctou, située dans le nord du Mali.

« *Les réfugiés sont de plus en plus dispersés dans plusieurs villages et sites informels le long de la frontière de Hodh Chargui, après avoir traversé de nombreux points d'entrée informels, ce qui complique leur identification, leur enregistrement et l'aide qui leur est apportée* », ajoute l'organisation, décrivant « *des conditions de vie difficiles* » pour eux. « *Les besoins en matière de protection sont importants* », souligne le HCR, qui a appelé à un « *suivi soutenu de (leur) protection* » et à un « *renforcement des capacités d'intervention* ».

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

L'insécurité dans la région de Fizi aggrave la situation sanitaire de 265 000 déplacés

Dans l'est de la RDC, dans le territoire de Fizi, la situation est "volatile et fragile". Des affrontements sont régulièrement signalés sur l'axe Baraka–Makobola et plus au sud, dans les hauts plateaux autour de Rugezi. Le nombre d'habitants contraints à la fuite continue d'augmenter chaque jour. La plupart trouvent refuge dans des familles d'accueil ou s'entassent dans des sites informels, "dans des conditions inhumaines", alerte la société civile.

La fuite se fait parfois au péril de leur vie, en raison de l'insécurité. En témoigne notamment le prix des transports qui a flambé. Un exemple avec le trajet à moto entre Baraka et Misisi qui est passé de 50 000 à 200 000 francs congolais (de 18 à 74 euros), soit quatre fois plus, en raison des risques. Certains n'ont d'autre choix que d'emprunter des voies lacustres extrêmement dangereuses pour tenter de rejoindre le Burundi.

Tout cela entrave également les déplacements des humanitaires, déjà peu nombreux dans le territoire. Des sources concordantes signalent l'apparition de plusieurs foyers de choléra, notamment à Sebele et dans la presqu'île d'Ubwari, en face de Baraka.

C'est "*alarmant*", s'inquiète une source sécuritaire, d'autant "*qu'aucune réponse sanitaire*" n'a été mise en place à ce stade.

"En l'absence d'eau potable, les populations n'ont accès qu'à l'eau des rivières et du lac, où elles font aussi leurs besoins", témoigne cette source. MSF n'a pas repris ses activités dans la zone, interrompues il y a dix jours en raison des combats. L'organisation y menait une campagne de lutte contre le paludisme, également très présent dans la région.

SENEGAL

Route des Canaries : au moins 12 morts après un naufrage au large du Sénégal

Une pirogue qui était en route vers les Canaries a fait naufrage dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 décembre 2025. *"12 corps sans vie ont été repêchés"*, il y a une trentaine de rescapés. Le nombre de passagers à bord de l'embarcation qui a chaviré aux alentours de 4h du matin n'a pas pu être précisément déterminé. L'embarcation avait peut-être *"près de 200 personnes"*, ce qui laisse suggérer qu'il pourrait y avoir de nombreux disparus.

Les corps sans vie ont été acheminés à la morgue de Joal, dans le département de Mbour, au sud de Dakar, tandis que les rescapés ont été conduits à la brigade de gendarmerie. Une enquête a d'ailleurs été ouverte afin de déterminer les circonstances de ce drame.

Depuis une dizaine d'années, la route migratoire au départ des côtes ouest-africaines pour rejoindre les îles Canaries, en Espagne, est devenue l'un des principaux itinéraires empruntés par les migrants subsahariens. Les naufrages se multiplient sur cet itinéraire. Cette route est d'ailleurs l'une des plus meurtrières. Plus de 10 400 migrants sont morts ou ont disparus en 2024, selon l'ONG Caminando Fronteras. Un chiffre sous-estimé car de nombreuses embarcations perdues en mer ne sont jamais retrouvées. Au cours des cinq premiers mois de 2025, un total de 1 482 décès a été comptabilisé sur cette route.

Après un record en 2024, le nombre d'arrivées a fortement chuté depuis le début de l'année. Selon le ministère de l'Intérieur espagnol, entre le 1er janvier et le 15 décembre 2025, 17 555 exilés sont arrivés aux Canaries, contre 43 737 sur la même période l'année dernière. Soit une baisse de 59,9%.

TUNISIE

Libération de travailleurs humanitaires incarcérés pour aide aux migrants

Six travailleurs humanitaires de l'ONG française Terre d'asile en Tunisie, jugés pour avoir *« facilité l'entrée illégale et le séjour »* de migrants, ont été libérés dans la nuit de lundi 5 à mardi 6 janvier 2026, a annoncé le comité de soutien de l'une d'eux. L'ancienne directrice de l'ONG, et plusieurs de ses collègues étaient emprisonnés depuis plus de 20 mois. Le comité a indiqué que les autres travailleurs humanitaires avaient également été libérés. Elle était accusée, avec d'autres, d'avoir utilisé un fonctionnaire public ou un membre d'une collectivité locale pour procurer, à un tiers, un avantage injustifié, selon le Code pénal, et d'aide directe ou indirecte à un étranger en Tunisie, dans le but de lui faciliter l'entrée, la sortie et la circulation ou bien le séjour irrégulier, selon la loi relative à la condition des étrangers en Tunisie.

« Je ne regrette rien, je n'ai fait que mon travail », avait-elle affirmé plus tôt

devant le juge, lundi 5 janvier, selon ses avocats. Interrogée avec ses collègues, elle a expliqué à la barre avoir « *toujours respecté les réglementations tunisiennes* » et que les actions menées, par l'association, en faveur des migrants, « *se sont faites en conformité avec la loi et avec les conventions signées par l'État tunisien* ».

Elle était passible de dix ans d'emprisonnement. Les salariés de Terre d'Asile risquaient aussi entre un mois et un an de prison pour l'hébergement de personnes entrant clandestinement dans le territoire tunisien ou leur affectation à un lieu d'hébergement, selon la loi relative aux passeports et aux documents de voyage. Alors que la menace d'un nouveau report pesait sur cette audience, les avocats de la défense ont insisté pour plaider et ont souligné les irrégularités et les dysfonctionnements qui ont entaché la procédure judiciaire.

Un avocat, membre du collectif de défense, a déclaré que le tribunal avait prononcé une peine de deux ans de prison avec sursis à l'encontre des accusés détenus. « *Demain, nous prendrons connaissance du reste du jugement concernant les accusés en liberté* », a-t-il ajouté.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260106-en-tunisie-reprise-du-proc%C3%A8s-de-six-salari%C3%A9s-d'une-ong-d-aide-humanitaire-aux-migrants>

ASIE

INDE

Le durcissement de l'accès aux visas de travail américains suscite des réactions partagées

En Inde, la décision américaine de durcir l'accès aux visas de travail a été accueillie comme une surprise, voire un choc. Un durcissement, annoncé au mois de septembre, était envisagé, mais certainement pas de cette ampleur. L'Inde est le principal réservoir de talents de l'industrie technologique américaine.

Le durcissement des règles met fin à son rêve américain : « *En tant que doctorant, je pensais partir aux États-Unis. Mais aujourd'hui, rester en Inde, explorer d'autres pays ou travailler à distance paraît plus réaliste que de viser l'Amérique.* » Les nouvelles règles sont la fin du tirage au sort, une taxe de 100 000 dollars pour les employeurs, ainsi que des critères plus stricts. Elles sont perçues en Inde comme une barrière dissuasive pour les jeunes diplômés. « *En pratique, cela ne décourage pas seulement les candidatures, explique Shivam. Il exclut la majorité des talents indiens avant même qu'ils puissent rêver de cette opportunité.* »

Dans les médias indiens, le débat est vif. Mais certains y voient une occasion de freiner la fuite des cerveaux. C'est le plaidoyer d'une figure de la tech indienne : « *Voir davantage d'étudiants postuler chez nous est une source de satisfaction. Une partie des talents, qui auraient quitté le pays, choisissent désormais de rester.* »

Les nouvelles restrictions sur les visa H-1B, ce précieux sésame de la Silicon Valley et du secteur médical, menacent non seulement les carrières individuelles, mais aussi un moteur économique vital pour l'Inde, qui est alimentée par les transferts de fonds de ses expatriés. Une grande part des 111 milliards de dollars de transferts de fonds que l'Inde reçoit chaque année provient de ses expatriés, notamment ceux travaillant aux États-Unis.

Selon le dernier rapport de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Inde est le premier bénéficiaire mondial de ces transferts, loin devant le Mexique. En restreignant l'accès au marché américain, ces mesures mettent donc en tension à la fois des projets personnels et une source majeure de devises étrangères pour l'économie indienne.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20251224-inde-le-durcissement-de-l'acc%C3%A8s-aux-visas-de-travail-am%C3%A9ricains-suscite-des-r%C3%A9actions-partag%C3%A9es>

AMERIQUE

QUEBEC

Au Québec, tout le monde a le droit de s'tirer une bûche

La campagne *Au Québec, tout le monde a le droit de s'tirer une bûche*, vise à rappeler le droit de chaque être humain de vivre dans le respect de sa dignité et de défendre la vision d'un Québec juste et inclusif – y compris des personnes réfugiées et immigrantes.

Dans un contexte teinté de discours clivants qui fragilisent le vivre-ensemble au Québec et au Canada et marqué par des politiques qui excluent, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) lance sa campagne *Au Québec, tout le monde a le droit de s'tirer une bûche*. Cette campagne valorise une vision inclusive de la société québécoise, attachée à la somme de ses communautés dans toute leur diversité et à la possibilité pour chaque personne d'y trouver sa place, quel que soit son parcours et son statut migratoire.

La campagne souligne la richesse de la diversité qui façonne le Québec : des personnes qui vivent ici, avec leur histoire, leurs savoirs, leurs cultures – celles qui contribuent à la vitalité sociale, économique et culturelle de la province. Elle rappelle que le Québec s'est construit – et continue de le faire – au croisement de ces parcours et grâce à la solidarité, l'entraide et l'accueil, tout en soulignant que l'exclusion n'a pas sa place à la table. Convaincue que chaque personne au Québec détient un pouvoir d'agir pour bâtir une société fondée sur l'inclusion, l'équité et la participation de tous – en commençant par les gouvernements et les institutions – la TCRI affirme cette responsabilité collective. À travers sa Déclaration *Conscient, humain et juste : pour un accueil dans la dignité des personnes migrantes*, elle appelle tous les acteurs de la société à agir pour défendre des conditions de vie dignes et justes pour tout le monde, y compris pour les personnes réfugiées et immigrantes. Fondée sur cinq principes complémentaires et interreliés, cette Déclaration est le fruit d'un processus de consultations et de réflexions provenant de l'expertise des 158 organismes membres de la TCRI répartis à travers le Québec.

La Journée internationale des personnes migrantes nous rappelle à la fois nos obligations internationales en matière de respect des droits, souligne l'apport essentiel des personnes réfugiées et immigrantes à notre société et adresse les défis croissants dressés tout au long de leur parcours. En s'engageant activement pour des politiques et des pratiques d'accueil et d'intégration respectueuses de la dignité et des droits humains, c'est toute la société qui profite d'un Québec véritablement inclusif, juste et solidaire.

<https://tcri.qc.ca/2025/12/au-quebec-tout-le-monde-a-le-droit-de-stirer-une-buche/>

SALVADOR

Des migrants vénézuéliens détenus au Salvador exigent d'être réhabilités aux États-Unis

Une partie des Vénézuéliens figurant parmi les 252 interpellés aux États-Unis et détenus plusieurs mois dans une prison du Salvador ont exigé vendredi 26 décembre 2025 de pouvoir contester devant les tribunaux américains leur désignation comme membres de gangs.

Un tribunal fédéral à Washington a demandé cette semaine à l'administration Trump d'élaborer un plan permettant aux migrants expulsés de bénéficier d'une procédure équitable après leur transfert au Salvador sans aucune forme de procès en mars dernier.

Lors d'une conférence de presse à Caracas vendredi 26 décembre 2025, des représentants de ces ex-détenus ont dit vouloir pouvoir blanchir leur nom. La décision de la cour fédérale concerne 137 des 252 Vénézuéliens sans papiers qui, accusés d'être des membres de gangs et d'appartenir au groupe Tren de Aragua, ont été capturés et envoyés au Centre de Confinement du Terrorisme (Cecot), au Salvador, où plusieurs disent avoir été torturés.

L'administration américaine avait expulsé ces hommes en invoquant une loi de 1798 sur les ennemis de l'étranger rarement utilisée. Les migrants vénézuéliens avaient été libérés quatre mois plus tard, en juillet, dans le cadre d'un échange de prisonniers avec les États-Unis, et étaient rentrés au Venezuela.

Le tribunal fédéral de Washington a ordonné à l'administration Trump d'élaborer un plan pour « *faciliter le retour* » de dizaines d'entre eux. Un juge a estimé qu'ils « n'auraient pas dû être éloignés de la manière dont ils l'ont été, avec pratiquement aucun préavis et aucune possibilité de contester les fondements de leur éloignement ».

La cour a ordonné au gouvernement américain de « remédier aux effets de leur éloignement illégal » en donnant à ces hommes la possibilité de contester leur désignation comme membres de gangs dans le cadre de procédures judiciaires. Cela pourrait également se faire dans d'autres pays.

Dans une déclaration, un groupe d'anciens détenus vénézuéliens a salué vendredi cette décision et exhorté les gouvernements américain et salvadorien à s'y « *conformer pleinement* ». « *Nous voulons que notre nom soit blanchi et, évidemment, qu'ils paient et essaient de réparer ce qu'ils nous ont fait injustement* », a déclaré l'un d'eux.

Le président salvadorien avait construit le Cecot pour y enfermer les pires criminels dans le cadre de sa propre guerre contre les gangs. L'administration Trump a versé 6 millions de dollars pour maintenir les migrants vénézuéliens derrière les barreaux, une mesure largement condamnée par les organisations de défense des droits humains. Caracas enquête sur des crimes contre l'humanité présumés.

USA

CBS bloque un reportage sur les expulsions de Trump, la journaliste dénonce une « censure »

La nouvelle rédactrice en chef de la chaîne américaine CBS a bloqué ce week-end la diffusion d'un reportage sur les conséquences des expulsions brutales menées par l'administration Trump, un acte de « *censure* » et une « *décision politique* », selon son

autrice. Cet épisode intervient dans un contexte de grandes manœuvres de rachats dans les groupes de médias américains, le tout dans l'ombre de Donald Trump, proche des propriétaires de la maison-mère de *CBS*.

La mythique émission d'investigation « *60 minutes* » devait diffuser dimanche 21 décembre 2025 au soir un long sujet donnant la parole à des Vénézuéliens expulsés par les autorités américaines en mars, non pas vers leur pays, mais vers la gigantesque prison de haute sécurité du Salvador.

Mais quelques heures avant une diffusion sur ce qui est considéré comme l'un des programmes télévisés les plus prestigieux du journalisme américain, *CBS* annonce que le reportage « *sera diffusé lors d'une prochaine émission* ».

C'est la rédactrice en chef, critique de longue date de ce qu'elle juge être le conformisme intellectuel des médias progressistes, qui a pris la décision de bloquer sa diffusion, affirme dans un e-mail interne rapporté par la presse américaine la journaliste à l'origine du reportage.

Le sujet « *est factuellement correct. J'estime que le retirer maintenant, après toutes les vérifications rigoureuses réalisées en interne, ne correspond pas à une décision éditoriale, mais à une décision politique* », écrit la reporter. En ne diffusant pas un reportage déjà annoncé, « *le grand public va y voir, à raison, une censure d'entreprise* », ajoute-t-elle. Le sujet « *a besoin de davantage de travail* », a assuré *CBS*.

La productrice de « *60 Minutes* », a affirmé à ses collègues qu'elle avait d'abord résisté à l'ordre de Bari Weiss, mais qu'elle avait « *finalement dû s'y conformer* ». « *Nous avons résisté, nous avons défendu notre reportage, mais elle voulait des changements* », a-t-elle dit, selon une retranscription d'une réunion de la production avec son équipe, publiée par le *Washington Post*.

Bari Weiss a été nommée en octobre au poste de rédactrice en chef de *CBS News*, moins de trois mois après le rachat de Paramount, maison-mère de *CBS*, par Skydance, possession de la famille Ellison, proche de Donald Trump. Paramount-Skydance cherche actuellement à racheter Warner Bros Discovery à la place de Netflix, une bataille sur laquelle Donald Trump compte influer, notamment via le régulateur de la concurrence.

Le président très virulent à l'égard des médias critiques à son égard, est parvenu cet été à ce que Paramount accepte de verser 16 millions de dollars pour mettre un terme à sa procédure dans laquelle le milliardaire républicain reprochait à « *60 minutes* » d'avoir modifié de façon trompeuse une interview de sa rivale démocrate d'alors Kamala Harris.

<https://www.ouest-france.fr/monde/etats-unis/donald-trump/cbs-bloque-un-reportage-sur-les-expulsions-de-trump-la-journaliste-denonce-une-censure-bafc7868-df95-11f0-84e2-922db77b2982>

Le pape Leon XIV remplace à New York le cardinal Dolan par un évêque sensible aux questions migratoires

Le pape Léon XIV a nommé, ce jeudi 18 décembre 2025, à la tête de l'archidiocèse de New York, un nouveau cardinal, attachée aux droits des migrants

En renouvelant le diocèse de New York, le pape Léon XIV a envoyé un message : il nomme Ronald Hicks, 58 ans, à la tête de cet archidiocèse, l'un des plus importants aux États-Unis, un homme originaire de l'Illinois, comme lui et qui fut l'auxiliaire du cardinal archevêque de Chicago, l'un des visages les plus progressistes de l'épiscopat américain.

Cette nomination vient surtout tourner la page du cardinal Timothy Dolan, 75 ans, qui sera resté plus de quinze années à la tête de la ville, une figure ultraconservatrice qui n'a pas caché ses liens avec Donald Trump. Le cardinal anti-avortement et contre le mariage des personnes de même sexe, était aussi un fervent adepte des réseaux sociaux. Mais au mois de septembre, c'est sur la chaîne Fox News que le cardinal Dolan n'avait pas hésité à comparer Charlie Kirk, l'influenceur d'extrême droite assassiné sur un campus universitaire, à un héros et même un « *Saint Paul des temps modernes* ». Ces propos avaient provoqué la consternation chez de nombreux catholiques.

Comme Léon XIV qui fut missionnaire au Pérou, le nouvel archevêque de New York, a vécu plusieurs années au Salvador, s'occupant d'orphelinats dans le pays. L'une de ses premières tâches sera de suivre la création récente d'un fonds de 300 millions de dollars pour indemniser des victimes de crimes sexuels, qui avaient poursuivi l'archidiocèse en justice.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20251218-le-pape-remplace-%C3%A0-new-york-l-influent-cardinal-dolan-par-un-%C3%A9tudiant-sensible-aux-questions-migratoires>

Le président profite de la tuerie de l'université de Brown pour suspendre la loterie de la carte verte

L'administration Trump a annoncé la « **suspension** » immédiate de la délivrance de visas par tirage au sort, la fameuse *Green card*. Cette « carte verte » avait été donnée à un portugais suspecté d'avoir tué deux étudiants à l'université américaine Brown et un professeur du MIT, retrouvé mort depuis.

Une occasion pour les ministres du président, qui s'est longtemps opposé à la loterie des visas, de mettre un nouveau coup aux politiques migratoires. « *Claudio Manuel Neves Valente, l'auteur de la fusillade de l'université Brown, est entré aux États-Unis en 2017 grâce au programme de visa diversité (DV1) par loterie et a obtenu une carte verte. Cet individu odieux n'aurait jamais dû être autorisé à entrer dans notre pays* », a écrit jeudi soir la ministre américaine de la Sécurité intérieure. Elle a ordonné aux Services de citoyenneté et d'immigration (USCIS) « de suspendre le programme DV1 afin d'éviter que d'autres Américains ne soient les victimes de ce programme désastreux ».

Le système de visas par loterie a été instauré par le Congrès en 1990. Il permet la délivrance de cartes de résidents aux États-Unis à quelque 50 000 personnes chaque année. Les heureux élus sont souvent accompagnés de leurs conjoints et ce sont 131 000 personnes qui ont pu venir s'installer aux États-Unis en 2025. 20 millions de personnes tentent leur chance, dont beaucoup habitent en Afrique selon les statistiques officielles. Les personnes sélectionnées doivent remplir des critères d'éligibilité, comme l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou une expérience professionnelle. Un examen et un entretien dans un consulat sont nécessaires avant de se voir délivrer un visa. Les gagnants doivent se soumettre à une vérification de leurs antécédents judiciaires pour obtenir l'admission aux États-Unis.

Dans le cas du suspect de la tuerie de Brown, cette personne d'origine portugaise, 48 ans et résidant à Miami, aurait obtenu ce statut de résident permanent quelques mois après avoir obtenu son visa « d'immigrant de la diversité ». Il avait déjà étudié aux États-Unis pendant un an à partir de 2000 à l'université Brown.

Cette annonce de la ministre de la Sécurité intérieure est une nouvelle illustration de l'instrumentalisation politique d'un drame pour faire avancer la politique anti-immigration. Après l'identification d'un Afghan comme l'auteur de l'attaque

meurtrière contre des membres de la Garde nationale en novembre, l'administration Trump a imposé des restrictions drastiques à l'immigration en provenance d'Afghanistan et d'autres pays.

Mais la tuerie à l'Université Brown et au MIT, ne pousse absolument pas le président américain à limiter le port d'arme, garanti par la Constitution et auquel de nombreux Américains restent très attachés. En 2024, plus de 16 000 personnes, sans compter les suicides, ont été tuées par arme à feu aux États-Unis, selon le site Gun Violence Archive.

<https://www.ouest-france.fr/monde/etats-unis/donald-trump/donald-trump-profite-de-la-tuerie-de-luniversite-de-brown-pour-suspendre-la-loterie-de-la-carte-verte-afbbab5be-dced-11f0-84e2-922db77b2982>

TEMOIGNAGE

De la RDC à Mayotte, le parcours de Jérôme, demandeur d'asile

Originaire de République démocratique du Congo, il a fui la ville de Goma, où il habitait, lorsque le M23, mouvement armé opposé au gouvernement congolais et soutenu par le Rwanda voisin, a pris le contrôle de la région fin janvier 2025. Après un périple de six mois, il est arrivé à Mayotte en septembre 2025, où il a demandé l'asile.

Quand le M23 s'est emparé de la ville de Goma, nous sommes restés cachés dans nos maisons mais ils ont commencé à mener des recherches. Il y a des gens qui ont été forcés d'intégrer leur groupe armé. Ce fut le cas de mon beau-frère. Il est décédé après avoir été forcé à combattre. Moi, en tant qu'activiste des droits de l'Homme, je ne voulais être lié ni au gouvernement ni à des hommes armés. Je n'avais donc plus le choix, j'ai quitté le pays.

Un collègue m'a conduit un matin jusqu'à la petite barrière [la frontière entre la RDC et le Rwanda au niveau de Goma]. Je suis arrivé au Rwanda. Là-bas, j'ai cherché un chauffeur. Le premier, un Ougandais, a exigé 300 dollars parce qu'il estimait que me transporter c'était risqué. C'est donc un Tanzanien qui m'a pris en voiture. Il m'a emmené jusqu'à Dar es Salam, en Tanzanie, pour 200 dollars. Ma femme et mes enfants - restés à Goma - ont fui peu de temps après dans le village de ma belle-mère, plus à l'ouest en RDC. Ils avaient peur d'être violentés, violés ou tués par les hommes armés.

J'ai fait des petits boulots pendant cinq mois à Dar es Salam puis j'ai été approché par des Congolais. Ce sont eux qui m'ont parlé de la route par la mer pour aller à Mayotte et qui m'ont mis en contact avec un passeur. Je ne voulais pas forcément aller à Mayotte. Mais je suis parti car je n'avais aucun avenir en Tanzanie. Je ne pouvais pas rester à cause de la police. Je n'avais pas de papiers en règle, je n'étais pas libre de circuler... Je devenais fou à rester à la maison.

En tout, j'avais 1 750 dollars. Mais le passeur en voulait 2 000. J'ai essayé de négocier, je lui ai dit que je n'avais déjà pas assez d'argent pour manger à ma faim, que j'étais sous logé... Il a refusé. Mais après une semaine et demi, le même homme m'a finalement contacté. Il m'a donné rendez-vous dans un quartier de Dar es Salam. Là, une femme est venue me chercher. Elle m'a conduit jusqu'à un bus. Je suis monté dedans. On a roulé pendant quelques heures. Je ne sais pas où on était exactement car ils nous ont pris nos téléphones.

Puis on est descendu et on a pris des motos jusqu'à un autre endroit que je ne

connaissais toujours pas. Là, on nous a fait dormir dans une maison puis le lendemain, on a embarqué sur un bateau. Nous étions 64 dans ce gros bateau. On a navigué dedans pendant 3 jours. J'avais très peur mais c'était la mort qui m'attendait derrière moi donc j'ai continué.

Au bout de 3 jours, les passeurs ont mis à l'eau des kwassa qui étaient sur le bateau [embarcations de pêche régulièrement utilisées pour le passage illégal de migrants vers Mayotte]. Ils nous ont dit de monter dedans. On était une trentaine environ.

La fin de la traversée a été vraiment compliquée. Nous n'avions très peu de choses à manger ou boire... Et on a risqué notre vie avec un kwassa sur l'océan ! Entre les vagues, les courants... Je ne saurai pas dire comment nous avons survécu.

Si j'avais le pouvoir de dire aux autres de ne pas naviguer sur cette mer, je le ferai. Le kwassa, c'est trop dangereux. Ce n'est pas fait pour l'océan. En RDC, les petits kwassa, on ne s'en sert même pas pour traverser le lac Kivu.

Aucun bilan précis n'existe sur cette route migratoire. Mais d'après les données publiques du Cross Sud océan Indien, au moins 477 migrants sont morts ou ont disparu dans les eaux territoriales françaises autour de Mayotte depuis 2010. Un rapport du Sénat français de 2012 qui soulignait "*les dangers de longue date de cette route*" estime que ces traversées ont causé "*entre 7 000 et 10 000 morts entre 1995 et 2011*".

A la fin, on a accosté, on s'est retrouvé dans une forêt. On ne savait pas où on était, on n'avait aucune information. Les passeurs nous ont hurlé : "Allez descendez, partez ! partez !" On nous a jetés là comme des ordures. On ne savait même pas si on était à Mayotte. Notre grande crainte, c'était que les passeurs nous ait menti. En avançant, on a vu des voitures avec les étoiles sur les plaques d'immatriculation [les étoiles cercle de l'Union européenne]. Puis après, le long de la route, on a vu une bibliothèque avec écrit "Mayotte" dessus. C'est comme ça qu'on a su qu'on était sur le sol français, à Mtsamboro [une localité du nord-ouest de Mayotte].

La police nous a très vite arrêtés. Ils nous ont emmenés dans leur bureau et nous ont donné des OQTF [Obligation de quitter le territoire français]. Nous voulions demander l'asile mais on ne savait pas quoi faire. Alors on a signé. Puis ils nous ont mis dehors. On s'est retrouvé sur le trottoir sans savoir où aller. On se demandait s'il fallait aller au nord, au sud ou à l'est ? On a erré et fini par croiser un Africain qui nous a parlé du camp de Tsoundzou 2, dit "la guinguette".

Entre février et octobre 2025, les migrants africains vivaient dans un camp dans la commune de Tsoundzou 2, à l'est de l'île. Selon l'enquête sociale menée avant le démantèlement du camp le 27 octobre 2025, plus de 1 200 personnes vivaient ici dans des conditions insalubres. Quelques centaines d'exilés ont été pris en charge par les autorités mais des centaines d'autres ont reconstruit un camp à quelques kilomètres de là. C'est ici qu'il vit aujourd'hui.

Aujourd'hui, ça fait 4 mois que j'attends pour demander l'asile. Il y en a dans le camp qui attendent depuis plus de 6 mois sans avoir été contacté par Solidarité Mayotte, l'organisme en charge de l'asile sur l'île, ou la préfecture. Et ici, il n'y a rien à faire. Il n'y a pas de boulot. La police est toujours derrière nous. C'est une chasse à l'homme.

Je peux dire que psychologiquement, je suis traumatisé. Je ne suis plus la personne que j'étais chez moi. Je ne suis plus la personne que j'étais en Tanzanie. Je suis une autre personne maintenant à Mayotte. J'ai perdu ma femme, mes enfants... Je pense tout le temps à eux, je me demande tout le temps s'ils s'en sortent. J'ai cherché à voir un

psychologue parce que des fois j'ai des sons, des souvenirs qui me reviennent et je suis constamment inquiet pour ma famille en RDC.

On ne se doutait pas qu'on allait vivre dans ces conditions-là à Mayotte. J'ai vu des déplacés en RDC vivre mieux que nous ici. Pour se nourrir par exemple, on fait comme on peut. On fait de l'alimentation de remplissage, c'est à dire qu'on ne se remplit pas le ventre, on mange juste ce qu'il faut pour tenir, pour continuer. On est assez solidaire entre nous. Parfois je prépare un repas et si une personne arrive elle mange avec moi. Parfois je n'ai rien, donc je mange chez un autre. On vit comme on peut, on survit.